NATIONS UNIES
BURUNDI

RÉALISATIONS DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

Rapport Annuel 2023

NATIONS UNIES
BURUNDI

©Nations Unies Burundi

Crédits photos :
©WFP/Fredrik Lerneryd; Irenee Nduwayezu et Léonidas Nkurunziza ; ©IOM Burundi 2024/Nicole Niyoyankunze, Amaury Falt-Brown et Kenny Brian Irakoze ; ©ONUFemmes /Alain gashaka ; ©UNDP/ Aaron Nsavyimana ; Julie Puldowski, Gakuba Landry et Ineza Kid Fleury ; ©FIDA Burundi 2024/Tanguy Ingabire ; ©FAO Burundi/ Joseph Nsabiyabandi et Baudelaire Ndayishimiye ; ©OMS Burundi/ Razzack Abd Saizonou ; ©UNHCR/Bernard Ntwari ; ©UNICEF Burundi 2023/Jean Gabriel Uwamahoro ; Odette Kwizera et Karel Prinslo.

NATIONS UNIES
BURUNDI

RÉALISATIONS DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

Rapport Annuel 2023

TABLE DES MATIÈRES

Les moments forts de 2023 4

Message de la coordonatrice residente du SNU 6

Équipe de pays des Nations Unies 8

1. Evolution du contexte PAYS 10

2. Appui du Système des Nations Unies pour le développement aux priorités de développement nationales grâce au plan-cadre de coopération 16

2.1. Aperçu des résultats clés du Plan Cadre de Coopération 18
- Effet 1 : Systèmes alimentaires 19
- Effet 2 : Gouvernance et économie 20
- Effet 3 : Système de protection social adapté 21
- Effet 4 : Capital Humain 22
- Effet 5 : Environnement et résilience aux chocs 24

2.2. Priorités, réalisation et produits du Plan Cadre de Coopération 26
- Effet 1 : Systèmes alimentaires 26
- Effet 2 : Gouvernance et économie 30
- Effet 3 : Système de protection social adapté 34
- Effet 4 : Capital Humain 38
- Effet 5 : Environnement et résilience aux chocs 42

2.3 Résultats des groupes d'effet travaillant plus et mieux ensemble 46

2.4. Aperçu financier et mobilisation des ressources 48

3. Leçons apprises et perspectives pour 2024 52

LES MOMENTS FORTS DE 2023

01 JANVIER

Validation du Plan national de riposte contre le Choléra pour répondre à l'épidémie survenue à travers un appui de l'OMS au MSPLCS

Validation du Rapport National pour le 4ème Cycle de l'Examen Périodique Universel avec l'appui du plusieurs Agences

Activation du Plan d'action anticipatif pour diminuer l'impact des fortes pluies et inondations induites par El Niño avec OIM

Soutien aux ménages dont les personnes déplacées internes (PDI), les rapatriés et des communautés d'accueil affectés par les inondations et les glissements de terrain.

Transferts monétaires à 16 000 agriculteurs des provinces de Rutana et Rumonge victimes de la montée des eaux du lac Tanganyika .

Dons d'intrants agricoles aux victimes des aléas climatiques dans les Commune Busoni, Bugabira et Vumbi de la province Kirundo et Giteranyi.

02 FÉVRIER

Célébration de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

Appui du PNUD aux guichets uniques provinciales de délivrance des documents administratives

Construction par UNICEF, pour l'ECOFO Bumwe, des latrines séparées pour les élèves vivant avec handicap, dans le cadre d'un projet de construction des latrines et des points de lavage des mains financé par UNICEF USA.

L'UNICEF a dynamisé l'oxygénothérapie à Ngozi et Gitega, offrant un souffle de vie aux nouveau-nés. L'initiative, enrichie par les soins Kangourou pour prématurés et l'amélioration de la santé via iCCM et SMS, sculpte un futur prometteur pour la survie infantile et maternelle au Burundi.

Signature d'un memorandum d'entente entre l'Université du Burundi, l'Université Lumière de Bujumbura, l'Université de Ngozi en vue d'une coopération dans le cadre de mise en place d'activités conjointes

Plaidoyer en faveur de l'augmentation du budget alloué au secteur de l'éducation a taux de 20% conformément aux standards internationaux tels que définis par l'UNESCO.

03 MARS

Célébration Journée Internationale des Droits des femmes : « Un leadership engagé pour une digitalisation innovante en faveur de l'égalité des genres ».

Célébration journée mondiale de l'eau: l'UNICEF a plaidé pour plus de financement en eau et assainissement.

Lancement officiel des Procédures Opérationnelles Standard pour combattre la traite des personnes au Burundi. avec le soutien de OIM

Lancement du projet "femme au cœur d'un projet de la relance économique dans les zones transfrontalières affectées par le COVID-19"

Le FIDA et le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique du Burundi ont signé un accord de don de 3 millions d'USD pour contribuer à l'atténuation des effets persistants de la crise en Ukraine.

Remise de maisons en matériaux durables et de lampes d'éclairage solaire aux personnes déplacées internes victimes des inondations, riverraines du Lac Tanganyika à Rumonge et à Mutambara par le HCR

04 AVRIL

Célébratios: i)75 ans OMS et ii) Journée internationale en mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique

Lancement de l'indice de stabilité au Burundi par l'OIM, en collaboration avec la Direction Générale de Rapatriement, de Réinstallation et de Réintégration (DGRRR), et avec le soutien financier du U.S. Department of State: Bureau of Population, Refugees, and Migration ,

Formation d'enseignants par UNICEF de 4 écoles-pilotes pour l'éducation inclusive sur l'utilisation des briques en braille LEGO ; un outil pédagogique pour apprendre le braille aux enfants aveugles ou malvoyants, à travers le jeu.

Don par FAO et UNFPA d'équipements informatiques et bureautiques en appui à la préparation du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage.

Lancement enquête pilote du Recensement dans les provinces de Bujumbura Mairie, Kirundo et Rumonge.

L'UNICEF Burundi a initié "Bakame", un système interactif pour enfants, conçu par recyclage et parlant en Kirundi. Visant le développement enfantin via contes et chansons, 20 dispositifs ont été testés dans des écoles, promouvant l'éducation ludique et la participation des adolescents à l'innovation.

Validation de la stratégie d'harmonisation de la mise en œuvre de l'approche Champs Ecoles des Producteurs (CEP); assortie d'une feuille de route un soutien de FAO au MINEAGRI

05 MAI

Visite du Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres à Bujumbura pour prendre part au Sommet régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région regroupant sept pays de la sous-région avec l'appui des institutions garantes de l'accord-cadre à savoir ONU, l'UA, la CIRGL) et la SADC.

Séances d'information, d'éducation et de sensibilisation aux ODD organisées en vue d'informer le public en général et les jeunes étudiants en particulier sur l'agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD).

En partenariat avec SACODE, l'UNICEF a lancé, le 23 mai 2023, l'application ''OKY'' sous le thème « des règles sans tabou avec OKY ». Créée par l'UNICEF, « OKY » est la première application au monde de suivi des règles et d'éducation à la santé reproductive, conçue pour et avec les jeunes filles.

06 JUIN

Célébration de i) la journée mondiale du réfugié et de la Journée de l'Enfant Africain -Dotation du pays d'un plan stratégique multisectoriel pour l'élimination du choléra

Evaluation externe conjointe des capacités de base du pays dans la préparation d'urgences de santé publique en application Règlement sanitaire (RSI 2005)

Riposte vaccinale à l'épidémie à l'épidémie de la poliomyélite et la rougeole

Assistance sanitaire à 52.000 déplaces internes

Consultations nationales pour l'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse sur la paix et la sécurité (2023-2027) organisées par le ministère des Affaires de la communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture en collaboration avec le PNUD et le FNUAP

Séances de thérapie de groupe pour des déplacées internes, rapatriées et membres de la communauté d'accueil pour leur bien-être psychosocial dans les provinces de Rumonge, Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural, Makamba, Kirundo, Cankuzo, Ruyigi et Muyinga.

Campagnes de sensibilisation à l'hygiène pour la prévention des maladie hybrides au profit des communautés transfrontalières

Lancement de 3 campagnes de vaccination contre la poliomyélite sur tout le territoire national avec le nouveau vaccin Polio Oral de type b

Construction de 40 bornes fontaines pour contribuer à la prévention et à la réponse à l'épidémie du choléra

07 JUILLET

Célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme

Célébration par UNFPA de la Journée Mondiale de la Population et organisation avec la Fédération du Football au Burundi (FFB) du tournoi de football féminin « Women Summer Cup » pour faire entendre la voix des femmes et filles et libérer leurs possibilités infinies

Visite au Burundi de la Directrice Exécutive Adjointe de l'ONUSIDA et Sous-Secrétaire Général Adjointe des Nations Unies, pour accompagner les initiatives du Gouvernement du Burundi et de ses partenaires, de la Société civile, des organisations non gouvernementales et de la communauté de riposte au VIH

Avec l'appui de OIM, lancement par le Gouvernement du Plan d'Action National (PAN) quinquennal 2023-2027 pour la lutte contre la traite des personnes.

Avec l'appui de UNICEF et UNFPA, le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a organisé un Forum sur l'éducation à la santé et au bien-être des adolescents et des jeunes pour améliorer l'accès à l'information fiable et à l'éducation à la santé et au bien-être intégral aux adolescents et jeunes Burundais dans le respect des valeurs de la société burundaise.

le Centre d'Information des Nations Unies et le Journal Africa ont primé 6 œuvres journalistiques sur 39 candidatures soumises pour le concours média #Press_Talent_2023.

Certification foncière et renforcement des capacités des notables colinéaires

Sensibilisation des leaders communautaires sur l'importance de la certification foncière et des procédures associées.

Soutien aux services fonciers communaux en renforçant leurs capacités techniques, matérielles et opérationnelles pour améliorer leur efficacité, simplifier le processus de certification foncière et contribuer au développement durable des communautés.

08 AOÛT

Célébration de la journée des peuples autochtone par OHCDH sous le thème: «Jeunes autochtones, agents de changement pour l'autodétermination ».

Distribution de kits aux batwas par OHCDH

Dénombrement pilote du recensement avec l'appui de UNFPA

Appui à la gestion du rapatriement volontaire, la protection et l'assistance des réfugiés et des personnes déplacées internes : 22 000 rapatriés accueillis dans des centres de transit venant principalement de la Tanzanie, du Rwanda, de la RDC et de l'Ouganda ont bénéficié d'une assistance en nourriture et transferts monétaires leur permettant de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels et un nouveau départ dans leur pays d'origine.

Mise à disposition du Gouvernement de doses de vaccins contre la Fièvre de la Vallée du Rift par le FIDA

09 SEPTEMBRE

Journée mondiale de la contraception

Célébration de la Journée Mondiale de la Santé Mentale

Célébration semaine mondiale de l'allaitement maternel

Célébration de la Journée Internationale de la Réduction des Risques de Catastrophes

Célébration de la Journée internationale des personnes âgées

Célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation ayant marqué le lancement officiel de l'année agricole 2023-2024 par le ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage avec les semis de maïs et de haricot.

Mise en place de 90 Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle dans lesquels 1677 enfants malnutris ont été réhabilités.

Le Programme d'Alimentation Scolaire motive les familles à inscrire et à maintenir toute l'année leurs enfants à l'école, où ils bénéficient en plus d'un apprentissage, d'une alimentation sûre, diversifiée et nutritive.

L'UNICEF a plaidé pour augmenter le budget de l'éducation au Burundi à 20%, conformément aux standards de l'UNESCO, lors de la rentrée scolaire 2023/2024.

Visite au Burundi du Directeur Régional de l'UNHCR

Visite au Burundi de la Représentante Spéciale de l'ONU FEMMES auprès de l'Union Africaine pour porter à l'attention des autorités et des Partenaires des messages relatifs à la planification familiale et à la nutrition

1er Camp de Codage du projet African Girls Can Code Initiative (AGCCI) avec le soutien de ONU FEMMES Burundi e

Dons de l'UNICEF au Gouvernent pour appuyer la rentrée scolaire 2023-2024

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Paix, le HCR, l'Union Européenne et l'Institut Français au Burundi ont organisé un vernissage de l'exposition "Unis pour la paix" des photos sur le building de l'UE, un projet Inside Out du photographe JR pour donner un visage et une histoire aux réfugiés et rapatriés.

10 OCTOBRE

Appui au Bureau de la Première dame pour l'organisation du Forum des Femmes Leaders, sur : " Contribution de la Planification Familiale pour l'atteinte d'un bon état nutritionnel et du dividende démographique".

Don d'équipements modernes de dernière génération au Centre URUMURI de prise en charge des victimes des fistules à Gitega

Formation des médecins énéralistes sur la chirurgie de la fistule obstétricale

Célébration de la Journée Internationale des Nations Unies

Don d'équipements à l'hôpital militaire de Kamenge pour la prise en charge de la santé maternelle, néonatale et infantile -Formation des médecins généralistes à la chirurgie de district.

Formation de 15 sage-femmes aux soins obstétricaux néonatals d'urgence de base

Formation de 20 femmes-médecins sur la technologie contraceptive: dont 305 femmes ont bénéficié des retombés et 139 de la méthode de contraception moderne à longue durée.

11 NOVEMBRE

16 Jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et filles ; Promotion des droits de l'homme :

Accompagnement des Nations Unies au gouvernement dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de droits de l'homme.

Réunion tripartite Burundi, Tanzanie et HCR, tenue à Dar Es Salam pour passer de la facilitation à la promotion du rapatriement.

Journée mondiale de l'enfance, l'UNICEF et ses partenaires, YAGA et Jimbere ont promu l'inclusion et les droits des enfants au Burundi via des médias sociaux, des débats en kirundi et des concours d'éloquence et de talents.

Recensement Général : Formation des superviseurs, assistants TIC, agents cartographes de terrain et chefs d'Equipe

Appui à la campagne de vaccination contre la fièvre de la vallée du Rift avec l'appui du FIDA. La campagne été lancée dans la province de Ngozi,en commune Gashikanwa.

12 DÉCEMBRE

Célébration de la journée internationale des personnes handicapées

Distribution de kits scolaires et hygiénique par OHCDH, UNICEF et UNFPA aux enfants handicapés

Lancement programmes d'insertion professionnelle. Ces programmes leur ont fourni des compétences et des opportunités pour améliorer leurs perspectives d'emploi.

Démarrage de la préparation, de l'enquête post censitaire du Recensement Général

Mise en place de la plateforme « Twigishanye», permet aux adolescents et aux jeunes du Burundi d'avoir accès à des informations cruciales et à des formations sur différents sujets qui impactent leur vie quotidienne

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE RESIDENTE DU SNU

Honorables membres du Gouvernement du Burundi, Cher.e.s Partenaires, Cher.e.s Collègues du Système des Nations Unies,

La signature, le 3 décembre 2022 du Plan-cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies (SNU) a marqué le début d'une nouvelle ère dans la relation entre le Burundi et le SNU. Cette nouvelle dynamique qui s'est enclenchée marque un changement de paradigme qui donne au Gouvernement du Burundi toute la place qui est la sienne dans la conduite de la Coopération entre le Burundi et son partenaire : le SNU. C'est donc avec un réel plaisir que nous publions ce premier Rapport annuel de mise en œuvre du Plan-Cadre de Coopération 2023-2027.

Pour rappel, L'objectif global du Plan-cadre est de contribuer à « Une société burundaise plus prospère, inclusive et résiliente d'ici 2027 ».

Pour progresser de façon efficace vers cet objectif, un des éléments centraux dans la mise en œuvre du Plan-cadre est son système de gouvernance et de redevabilité. Ce système de gouvernance prévoit la constitution d'un Comité Technique Conjoint (CTC) qui appuie le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) en analysant et en préparant les dossiers stratégiques et importants pour lesquels des décisions doivent être prises. Le CTC a tenu, pour le compte de cette première année sa première réunion et a constaté les progrès faits dans la mise en œuvre du Cadre de Coopération malgré l'année de transition qu'est 2023.

Cette transition a été marquée par quelques faits majeurs qu'il convient de signaler :

i. la mise en place des outils de mise en œuvre du plan cadre, notamment, les Accords pays des agences, la stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources, la stratégie de communication et le Plan de Travail Conjoint (PTC)

ii. la finalisation par le Gouvernement du nouveau cadre de suivi du partenariat entre le Burundi et l'ensemble de ses partenaires à travers la stratégie nationale de coopération au Développement (SNCD)

iii. la révision du cadre national de planification avec le lancement de la vision Burundi émergent 2040 et développé 2060

iv. La finalisation par FNUAP, PNUD, UNICEF, ONU Femmes, PAM et l'OMS d'un nouveau document d'accord pays dont les délais de mise en œuvre et les résultats sont parfaitement alignés sur le Plan Cadre.

L'année 2024 qui commence va donc consacrer l'accélération de la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération dans ce contexte nouveau sans occulter les nombreux défis que nous imposent les fragilités économiques de l'onde de chocs de crises internationales et des défis sécuritaires de notre Région Est Africaine.

C'est donc, avec un optimisme mesuré que nous vous présentons le Rapport annuel 2023 du Plan-cadre de Coopération entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies (SNU). Ce rapport présente les réalisations et les leçons apprises sur lesquelles nous capitaliserons en 2024 et au-delà.

Nous saisissons cette opportunité pour remercier, au nom du SNU le Gouvernement du Burundi, les partenaires au développement, nos partenaires de mise en œuvre, la société civile, les universités et le secteur privé pour leur engagement et leur détermination à combattre la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, et à ne laisser personne de côté au Burundi. Cet engagement, ils nous l'ont montré lors des différentes consultations pour la préparation des documents stratégiques des agences des Nations Unies et à diverses autres occasions.

ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES

LES PARTENAIRES CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE PAYS

Les Partenaires au Développement

Les Fonds verticaux

Les Fondations

Pour favoriser une mobilisation conjointe des ressources, le Multi-Partners Trust Fund Burundi a été mis en place à la fin 2022. Ce fonds fiduciaire permet d'allouer des ressources additionnelles aux programmes conjoints élaborés pour mettre en œuvre le UNSCDF 2023-2027. Il est coprésidé par le Coordonnateur Résident et le Directeur Général chargé des Affaires multilatérales du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au développement. Son comité de pilotage est tripartite et représenté par 3 ministères, 2 agences des Nations Unies et 2 bailleurs contribuant au fonds ; sur principe rotatoire.

Il sera également important que le SNU soutienne des initiatives qui permettront de renforcer le Partenariat Sud-Sud.

Certaines fondations soutiennent le SNU au Burundi, leurs contributions ne sont pas négligeables, par exemple la fondation Kerry a dégagé une enveloppe de 10.000.000 usd pour la sécurité alimentaire, et la fondation Cartier 2.250.000 usd pour la préservation du parc de la Kibira. Elles jouissent en outre d'un réseau de donateurs international qui contribue à la visibilité du Burundi sur le plan mondial.

En ce qui concerne le partenariat du SNU avec les acteurs privés, le SNU au travers de sa stratégie de mobilisation de ressources pour le UNSCDF 2023-2027 s'attache à soutenir un environnement propice au Burundi à la création d'emplois décents, à des incitatifs pour une responsabilité sociale et environnementale accrue et à la promotion de l'économie verte et bleue, y compris par le développement du Partenariat Public – Privé. Le SNU s'engage également à canaliser et optimiser les contributions de la diaspora au développement du pays (par des cartographies des associations, appui à la semaine de la diaspora, mise en place de mécanismes de transfert de compétences,...).

Le Système des Nations Unies s'engage à renforcer les capacités des acteurs nationaux, ONG nationales et organisations de la société civile et associations (notamment auprès des jeunes et des femmes) pour contribuer à la durabilité de ses interventions.

L'Equipe-Pays a signé un MoU avec 3 universités au Burundi en 2023 : l'Université du Burundi, l'Université Lumière et l'Université de Ngozi. En outre des discussions sont en cours avec l'Université Senghor dans le cadre d'offres de formation en planification de développement sensible aux questions climatiques.

En ce qui concerne les médias, ses actions de partenariat sont prises en compte au travers de la stratégie de communication.

1. EVOLUTION DU CONTEXTE PAYS

De la coopération avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme :
Le 4ème cycle de l'Examen périodique universel (EPU) pour le Burundi a eu lieu le 4 mai 2023 au cours de la 43ème session du Groupe de travail de l'EPU avec la participation de 105 Etats membres qui ont formulé 287 recommandations. Lors de l'adoption du rapport du Groupe de travail (contenant les recommandations formulées) par la 54ème session du Conseil des droits de l'homme le 2 octobre 2023, le Burundi a présenté ses observations finales et réponses qui indiquent 204 recommandations "acceptées" contre 83 recommandations "notées".[1]

[1] Dans la terminologie "diplomatique" de l'EPU, "noter" signifie "ne pas accepter", c'est-à-dire "rejeter".

LA PARTICIPATION DU BURUNDI AU DIALOGUE CONSTRUCTIF AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL A ÉTÉ UN SUCCÈS AU REGARD DU NOMBRE IMPORTANT D'ETATS MEMBRES QUI Y ONT PRIS PART ET DU NOMBRE DE RECOMMANDATIONS FORMULÉES (287), SOIT 45 RECOMMANDATIONS DE PLUS QUE LORS DU 3ÈME CYCLE DE L'EPU EN JANVIER 2018.

Par ailleurs, le nombre de recommandations acceptées par le Burundi (204, soit 71%) est proportionnellement plus élevé que le cycle précédent lorsque le Burundi avait accepté seulement 116 sur 242 recommandations, soit 48%. Il s'agit d'une évolution positive qui témoigne de la volonté du Gouvernement du Burundi à inscrire son action dans le respect de ses engagements pris envers les mécanismes internationaux. Soulignons qu'en Octobre 2023, le Burundi a été élu au Conseil des Droits de l'homme pour la seconde fois par une majorité de 168 Etats membres de l'Assemblée générale de l'ONU pour la période 2024-2026.

Le Burundi a poursuivi son engagement avec les organes de traités, notamment par la présentation de son troisième rapport périodique devant le Comité contre la torture le 31 octobre 2023, sept ans après la polémique née de son retrait du dialogue avec le même comité le 29 juillet 2016. Cependant, lors de la session du 03 Juillet 2023, le Gouvernement a contesté l'ouverture des discussions en présence de certains membres représentant la société civile burundaise lorsque ceux-ci sont inscries par la justice burundaise comme présumément impliqués dans le mouvement insurrectionnel de 2015[2].

Tout au long de l'année 2023, le Burundi a participé activement à l'Initiative « Droits Humains 75 » mise sur pied par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme pour marquer le caractère historique et symbolique du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le point d'achèvement de la mise en œuvre du plan d'action de cette célébration a été l'adoption de six engagements innovateurs transformateurs et catalytiques par le Gouvernement marquant sa volonté d'insuffler un changement dans certains domaines :

a. Adoption du Code de Protection de l'Enfance au Burundi ;

b. Adoption et Opérationnalisation de la Stratégie de Réintégration des Sinistrés et Inclusion des Batwa au Burundi ; d'ici décembre 2025

c. Désengorgement des prisons ;

d. Garantir un habitat décent à tous les Burundais ;

e. Mettre en place un Registre Social Unique au Burundi ; d'ici décembre 2027 ;

f. Instaurer la politique de « Couverture Sanitaire Universelle à tous les Barundi » d'ici décembre 2030.

Des Solutions Durables et des personnes à risque de marginalisation :

Le principe de « Ne laisser personne pour compte » a été mis en difficulté après que le Gouvernement, lors du conseil des ministres du 22 février 2023 a décidé de fusionner la Stratégie nationale d'inclusion socio-économique des Batwa pour un développement durable avec la Stratégie nationale de réintégration socio-économique durable des personnes sinistrées au Burundi (qui englobe la recherche de solutions durables à la fois pour les personnes sinistrées par les chocs climatiques, les rapatriés, les réfugiés et les apatrides) au motif qu'« il est nécessaire de sensibiliser les Batwa pour qu'ils comprennent qu'ils sont Burundais au même titre que les autres afin qu'ils sortent de l'auto-isolement ».[3] Cette position amenuise le principe d'autonomisation et de respect des droits des Batwa en leur qualité de peuple autochtone. En dépit des efforts entrepris par le Gouvernement pour fusionner ces deux stratégies, et bien que celui-ci figure parmi les 6 engagements novateurs présentés par le Gouvernement lors du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le document n'a toujours pas été adopté par le Gouvernement.

Des avancées ont été réalisées concernant le cadre légal et des politiques pour les catégories vulnérables :

- Le Burundi a ratifié le protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique, le 28 avril 2022. Des priorités pour l'inclusion du Handicap (2024-2027) ont été élaborées et pourront servir de base aux interventions complémentaires entre le Gouvernement du Burundi, les partenaires au développement et les organisations de la société civile.

- En dépit de la non-adoption de la Stratégie nationale d'inclusion socio-économique des Batwa pour un développement durable, des mesures au profit des enfants Batwa ont été prises, telles que l'octroi des terres agricoles aux jeunes Batwa pour leur autonomisation, l'accès des enfants Batwa aux établissements scolaires à régime d'internat.

- La vision Burundi Pays Emergent 2040 et Burundi Pays Développé 2060 porte la dynamique de la réduction des inégalités et de promotion des droits de tous.

- Une politique nationale de protection sociale et sa stratégie ont été mises sur pied de même que le fonds d'appui à la protection sociale comme canal d'appui aux contributions des différents acteurs de la vie nationale pour la mise en œuvre des programmes identifiés par le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale. Parmi les groupes cibles se trouvent entre autres les personnes handicapées. Il est attendu que les représentants des groupes vulnérables participent désormais dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des Plans Communaux de Développement communautaire de Bugendana (PCDC) afin que les besoins prioritaires des groupes défavorisés soient pris en compte.

- Le Gouvernement du Burundi a adopté, en mai 2023, des *Procédures Opérationnelles Standardisées (POS) ainsi que des outils harmonisés de gestion des cas de protection de l'enfant*, à savoir une actualisation de la « politique nationale de protection de l'enfant » et « l'adoption de la stratégie nationale de prévention du phénomène des enfants en situation de rue et des adultes mendiants ainsi que leur intégration dans les communautés »[4]. Toutefois, certaines interventions de déplacement de centaines enfants et des adultes (vivant dans la rue) vers le Centre de transit à Munzenze (province Cankuzo) près de la frontière avec la Tanzanie dans des conditions précaires et dégradantes ne peuvent être que transitoires et le Gouvernement, avec l'appui de ses Partenaires, devrait poursuivre ses engagements pour répondre à ces situations plus durablement par des mesures prévues par la stratégie.

Le Burundi a été frappé par des problèmes environnementaux liés et interdépendants, aggravés par les effets du changement climatique. L'année 2023 a particulièrement été marquée par les catastrophes récurrentes : la montée du Lac Tanganyika, les pluies violentes qui détruisent les infrastructures publiques, les glissements de terrain, etc. Les effets du changement climatique aggravent la vulnérabilité des femmes et des

[3] Extrait du communiqué du conseil des ministres.

[4] Unicef, Protection de l'enfant : Analyse budgétaire 2023-2024, https://www.unicef.org/burundi/media/4596/file/FRA_Protection%20Sociale%20Budget%20Brief%202023-24.pdf

[5] L'impact du climat, de l'énergie et de l'environnement sur les enfants et leurs familles au Burundi, https://www.unicef.org/burundi/media/1691/file/SitAnClimatBurundi-2021-FR-low.pdf

enfants et rendent encore plus urgent l'adoption et l'engagement de toutes les parties vers une stratégie de solutions durables.[5]

Du contexte macroéconomique international, régional et national

Le contexte mondial de cette année 2023 est celle d'une croissance estimée à 3% selon le FMI ; soit un ralentissement par rapport au 3,5% de 2022 qui serait le résultat de la poursuite des effets retard de la crise du covid 19 et des perturbations induites par la guerre en Ukraine. Le contexte mondial est également celui d'une inflation qui est en recul après avoir atteint des sommets en 2022. Le FMI indique en effet, un recul de l'inflation de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024, en raison du resserrement de la politique monétaire facilité par une baisse des cours internationaux des produits de base. L'inflation hors énergie et alimentation devrait diminuer plus progressivement, et globalement l'inflation ne devrait pas retrouver sa valeur cible avant 2025 dans la plupart des pays.

Au niveau régional , la croissance en Afrique sub-saharienne est estimée à 3,3% en 2023 contre 4% en 2022, un ralentissement qui serait lié à l'inflation mondiale, à la hausse des taux d'intérêt mondiaux, la pression sur les taux de change et la pénurie des sources de financements.

Au Burundi, l'activité économique s'est accélérée en 2023, avec une croissance économique qui est passée de 1,8% en 2022 à 3% en 2023.

L'inflation a atteint une moyenne de 27 % en 2023, contre 20 % il y a un an, tirée par les prix des denrées alimentaires (+36-40% %), 24% attendu en 2024. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 6,7 % du PIB en 2023, contre 12,1 % du PIB. La dette publique atteindrait 72,7 % du PIB en 2023, contre 68,4 % du PIB en 2022 sous l'effet, entre autres, des décaissements des programmes soutenus par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) qui a affecté significativement à la hausse la dynamique de la dette extérieure. En effet, Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un accord de 38 mois au titre de la FEC en faveur du Burundi avec un accès de 130 pour cent de sa quote-part, soit 200,2 millions de DTS (271 millions de dollars environ).

La première tranche de 62 millions de dollars environ, injectée dans l'économie a permis d'améliorer entre autre la position extérieure du pays mais les réserves de change sont revenues en décembre à 0,5 mois d'importations contre 1,9 mois il y a un an. Le déficit du compte courant devrait atteindre 17,6 % du PIB en 2023, contre 15,6 % du PIB en 2026 alors que la prime du marché parallèle des devises a atteint 39 % en juillet 2023, contre 65 % un an plus tôt, en raison de la libéralisation en cours du marché des changes... mais elle est repartie à la hausse en fin d'année en atteignant plus de 75% en décembre 2023.

Parmi les autres difficultés macroéconomiques persistantes, on note notamment la détérioration des termes de l'échange, la persistance des difficultés d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité comme les produits pétroliers, les engrais, le sucre etc.

©UNICEF

2. APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT AUX PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT NATIONALES GRÂCE AU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

2.1. APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS DU PLAN CADRE DE COOPÉRATION

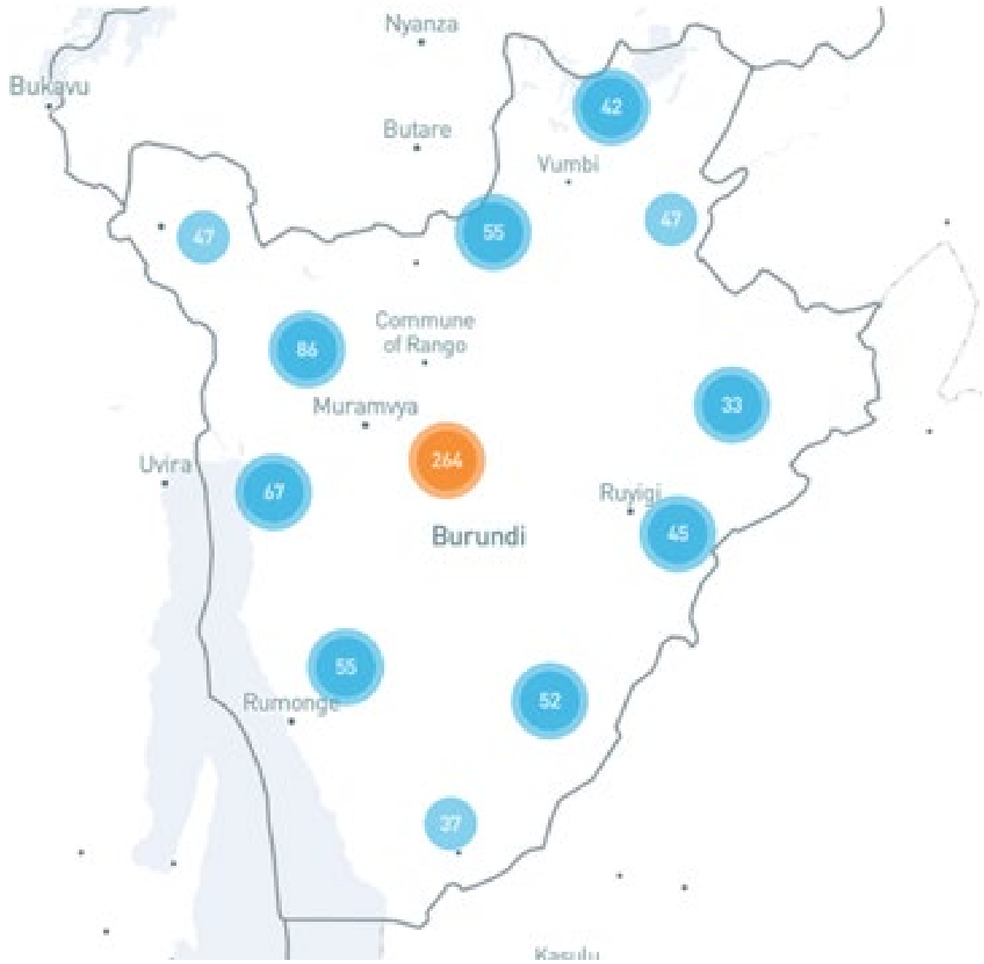

Effet 1 : Systèmes alimentaires

D'ici 2027, les populations du Burundi bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et durables

Partenaires nationaux

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage – Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PMSAN) ; Burundi Business Incubator (BBIN) ; Centre National de Technologie Agroalimentaire (CNTA) ; Fonds de microcrédit rural ; Institut des Sciences agronomiques de Bujumbura (ISABU) ; Institut géographique du Burundi (IGEBU) ; Institut Statistiques du Burundi (INSBU) ; Collectif des Compagnies et Coopératives de Production des Semences du Burundi (COPROSEBU), Direction des Statistiques de l'Information Environnementale et Agricole (DSIEA) ; Office National de protection des Réfugiés et des Apatrides (ONPRA) ; Secretariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale (SEP/CNSP) ; Directions provinciales de l'Education et Districts sanitaires.

© FAO

Agences impliquées

PNUD, UNHCR, FAO, UNCDF, IFAD, ONU Femmes, UNOPS, Programme Alimentaire Mondial, unicef

Les résultats-clés

1 353 822 personnes (hommes, femmes, enfants) ont bénéficié d'une amélioration de leur sécurité alimentaire au travers des appuis mis en place par le SNU

+ de 207.819 hommes, et femmes ont été appuyés dans des activités génératrices de revenus dans les secteurs de production, transformation commercialisation des chaînes de valeur

+ de 3,502 tonnes de denrées alimentaires ont été produites avec l'appui du SNU dans 9 filières alimentaires. Il s'agit du blé, du maïs, du riz, du haricot, du maracuja, de l'ananas, du lait, du miel et porc.

+ de 146 tonnes engrais chimique & 4,275 fumier organique ont été produits.

+ de 3846 coopératives agricoles / associations d'agriculteurs / groupes de solidarité assistés en équipement de production, emballage & transformation, dans l'obtention de certification ; en produits financiers, en formation & renforcement de capacités

4100 ménages ont mis en place des jardins potagers

936 Groupes d'épargne-crédit mis en place pour faciliter l'accès à l'alimentation diversifiée des enfants de 6 à 23 mois et des femmes enceintes et allaitantes

8 mécanismes de financement innovants ont été mis en place.

La stratégie sur le E-commerce a été adoptée et mise en place, avec l'appui du SNU.

Effet 2 : Gouvernance et économie

D'ici 2027, les populations du Burundi, notamment les plus vulnérables, bénéficient d'un système de gouvernance renforcée et d'une économie plus diversifiée et inclusive, y compris à travers une intégration régionale.

Agences impliquées

+ de 33 institutions étatiques à divers niveau appuyées, dont :

Ministères des Finances, •Ministère de la Justice, Ministère du Commerce, le Ministère des télécommunications et media, Ministère de l' intérieur pour la mise en place de la carte Biométrique d'identité nationale et appui a la police, Bureau Central du Recensement, Bureau d'Etat civil (11) et cours et tribunaux (12), BESD (plateforme digitalisée des interventions des partenaires), Commission nationale foncière , PAEJ et ABEJ, Administrations communales (7 Ruyigi) disposent d'outils opérationnels et adaptés sur la budgétisation sensible au genre, Bureau de l'Ombudsman, BRB et Banque des Femmes, CNIDH.

Les résultats-clés

11703 associations / groupes de solidarité et Fonctionnaires

- Dont 120 groupements économiques financés pour relever le statut économique des femmes
- Dont 888 associations d'épargne ont bénéficié d'appuis techniques
- Dont 128 coopératives ont eu des accès facilités au financement
- 4250 femmes formées sur le leadership
- 6317 fonctionnaires de l'état renforcés en capacités techniques

Plus de 3 039 068 hommes, femmes, enfants ont eu accès aux services administratifs et judiciaires

- Dont 206 000 ont eu accès aux services administratifs
- 22 428 ont eu accès aux certificats fonciers
- 91 458 personnes ont accès à la justice
- 2 719 182 personnes accès à l'Etat civil

Renforcement de la Cohésion Communautaire et résolution pacifique des conflits

- Mise en place et l'opérationnalisation de 142 mécanismes communautaires de médiation et de prévention des conflits dont 55 % sont pilotés par des femmes leaders communautaires
- Sur 2420 cas enregistrés par ces mécanismes, 1523 ont été traités et clôturés à l'amiable
- Mécanisme communautaire des femmes leaders pour la gestion des conflits

Renforcement des capacités institutionnelles

- Appui à l'évaluation de la Vision 2025, la revue à mi parcours du PND 2018-2027 et son actualisation vers le PND 2023-2027
- Dans le domaine des statistiques :
  - Plaidoyer réussi et assistance technique pour la relecture de la loi statistique
  - Contextualisation des ODD dans les Plans communaux de développement communautaire dans 20 communes supplémentaires
  - Appui à l'INSBU pour diverses enquêtes et analyses (impact effet crise ukrainienne, analyse multidimensionnelle de l'Etude Mutliple Overlapping Deprivation Analysis (MODA), Analyse du budget national et analyse des secteurs sociaux)
  - Recensement general de la population
  - Appui au recensement général de la population, de l'agriculture, de l'élevage et de l'habitat
  - Intégration des données administratives dans le processus de production des statistiques officielles
  - Intégration du genre dans la stratégie nationale de développement statistique
- Appui au MINEFI pour la mise en place d'un modèle intégré d'analyse d'impact de politique (iSDG)
- Elaboration du Rapport sur la mise en œuvre des ODD
- Appui à l'organisation technique et matérielle du Forum pour le développement du Burundi
- Autorités locales de 15 provinces renforcées sur la gestion des finances publiques axée sur les enfants

- 1,164 membres de groupes vulnérables, dont les enfants vivant avec handicap et les Batwa ont bénéficié des actions de renforcement des capacités pour leur autonomisation

Effet 3 : Système de protection sociale adapté

D'ici 2027, les populations du Burundi , pour chaque tranche d'âge, notamment les plus vulnérables, utilisent un système de protection social adapté

L'effet 3 s'inscrit dans l'amélioration du Capital humain et capitalisation du dividende démographique et vise à améliorer les conditions de vie socio-économique des personnes vulnérables et des sinistrés dans le cadre d'une résilience communautaire renforcée. Ce résultat stratégique est aligné à l'orientation stratégique 2 du PND qui vise le développement du capital humain notamment en son axe 6 portant sur le développement du secteur de la protection sociale. Il contribue à la réalisation des ODD 1,2,3,4,5,6,8,10 et s'aligne sur les objectifs 1 (Les populations africaines ont un niveau et une qualité de vie élevés, une bonne santé et le bien-être) et 2 (Les citoyens sont bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation) de l'Agenda 2063.

Agences impliquées

Partenaires nationaux

Ministères: Intérieur, Justice, Santé, Solidarité ; Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) ; Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Protection Sociale (SEP/CNPS) ; Structures sanitaires ; Société civile ; Groupes vulnérables : Enfants, réfugiés et rapatriés, femmes enceintes, personnes déplacées internes ; Organisations d'Employeurs et des travailleurs ; Forum National des Femmes, Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Mutuelle de la Fonction Publique (MFP), Office National des Pensions et Risques Professionnels (ONPR).

Les résultats-clés

Grace à l'appui du Système des Nations Unies, d'important résultats ont été réalisés dans le domaine de protection sociale:

+ de 146 998 ménages ont bénéficié des transferts monétaires dont 7304 ménages des rapatriés, 9990 ménages de réfugiés et 300 ménages de retournés

+311 000 personnes composées de femmes, hommes et jeunes ont été appuyés pour la réinsertion socioéconomique

+ 1 837 groupements à base communautaire ont été créés et ou appuyés par le SNU

+ de 155 828 hommes, femmes, enfants ont bénéficié des programmes de protection sociale adressés aux populations marginalisées/vulnérables avec l'appui des Nations Unies

1 535 ménages assistés par le département Transition, Recovery Division (TRD)

9 990 ménages composés de 54 885 réfugiés ont bénéficié du cash pour hygiène et énergie (savons et briquettes)

7 304 ménages ont été rapatriés

6 OSC œuvrant dans la protection sociale ont été appuyées par le système des Nations Unies

14 programmes unilatéraux ont été mis en œuvre par les agences du SNU

2 consortia de 2-3 agences sont en exécution mettant le focus sur (i) le renforcement des moyens d'existence et cohésion sociale et (ii) le renforcement de la résilience des ménages pour lutter contre la malnutrition

1 base de données sur la protection sociale réalisée au Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Protection Sociale

Effet 4 : Capital Humain

D'ici 2027, les populations du Burundi, notamment les plus vulnérables ont un accès équitable et de qualité aux services sociaux de base adaptés au cycle de vie

Agences impliquées

Partenaires nationaux

Primature : Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (SEP/PMSAN) ; Ministères : Education, Hydraulique, Information, Intérieur, Justice, Santé, Solidarité; Provinces et Communes ; Structures sanitaires ; Société civile ; Groupements communautaires ; Groupes vulnérables : Enfants, réfugiés, déplacés et rapatriés, femmes enceintes, personnes vivant avec handicap et personnes vivant avec le VIH ; Global Development Community Burundi (GDCB), Action de Lutte contre la Malaria (ALUMA) ; Fondation de la Première Dame ; Association des Femmes Médecins ; MIDWIFE in Action ; Association de Gynécologie obstétrique du Burundi (AGOB) ; Association burundaise des pédiatres (ABUPED) ; Association Burundaise des Sages-Femmes (ABUSAFE)

©UNICEF

Les résultats-clés

Santé et nutrition

- 3,417,215 enfants de 0-7ans ont été protégés contre la poliomyélite
- 831,198 enfants ont été protégés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B et la méningite à méningocoque B
- 398,197 enfants ont été protégés contre la rougeole

- Validation du plan stratégique multisectoriel de la planification familiale (2023-2027)
- 49 districts sanitaires appuyés pour offrir des soins maternels et néonatals de qualité
- 2,4 millions d'enfants âgés de 1 à 7 ans ont été déparasités
- 130 femmes dont 21% de moins de 25 ans opérées des fistules obstétricales avec un taux de guérison de 94%
- 1,6 million de personnes dont (59% de femmes) ont accès au traitement contre le paludisme et la tuberculose
- 59 médecins formés en chirurgie contraceptives volontaires (ligatures des trompes et vasectomie) dans 42 hôpitaux.
- 19,500 femmes enceintes, mères allaitantes et enfants entre assistés avec des produits nutritifs spécialisés
- 1,6 millions d'enfants de 6 à 59 mois ont reçu la supplémentation en vitamine A
- 1 stratégie de financement de la santé élaborée et validée
- 950 centres de santé renforcés dans la prise en charge de la malnutrition aigüe
- 59,058 enfants de moins de 5ans souffrant de malnutrition aigüe sévère traités avec un taux de guérison de 90 %
- 77 % femmes enceintes ont bénéficié d'un accouchement assisté par un personnel qualifié.

Education

- Stratégie Nationale de l'Education Inclusive élaborée
- 315 écoles construites/réhabilitées et équipées et alimentées en eau potable
- 3,526 enseignants recyclés sur le curriculum
- 310,826 adolescents et jeunes ont bénéficié des services de santé sexuelle et reproductive
- 21,778 enfants du préscolaire et 66,7102 écoliers ont bénéficié du repas chaud de midi
- 971,828 écoliers handicapés ont reçu des kits/ matériels scolaires
- 927 structures scolaires renforcées en capacités de gestion des cantines scolaires
- 128 coopératives (24,422 membres) renforcées pour fournir les vivres agricoles aux écoles
- Deux visites d'études en faveur du bureau de la Première Dame et autres structures contribuant dans l'alimentation scolaire
- 20 réseaux scolaires à raison de 500 écoliers qui ont pu bénéficier des campagnes de sensibilisation sur les droits Humains dans les provinces de Rumonge et Cibitoke.

Eau, assainissement et hygiène

- 16,000 enfants de 0 à 6 ans desservis en eau potable
- 31 écoles, 6 centres de santé et 53,275 personnes des environs ont bénéficié de l'assainissement à base communautaire

Etat civil

- 2,861,000 documents d'état civil octroyés
- 11 communes avec services d'état civil digitalisés
- 25 formations sanitaires dans 7 communes accueillent des agents civils pour l'enregistrement des naissances

Prise en charge des personnes vivant avec le VIH

- 66 % des femmes enceintes séropositives prises en charge
- 2,200 enfants nés de mères VIH+ dépistés et mis sous traitement antirétroviral
- 70,846 personnes adultes dont 45,822 femmes enceintes ont accès au traitement antirétroviral.

Effet 5 : Environnement et résilience aux chocs

D'ici 2027, les populations du Burundi bénéficient de meilleures pratiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles et des systèmes de préparation et de réponse aux chocs d'origines naturelle et humaine

Agences impliquées

Partenaires nationaux

Plateforme National de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes – Institut Géographique du Burundi (IGEBU) – Université du Burundi – Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage - Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche scientifique – Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines - Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre - Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique – Ministère des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux - Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

©UNDP
Plantation des arbres lors du 75ème anniversaire DH

Les résultats-clés

347.344 personnes affectées par les aléas assistées en vivres, abris et en cash

168.415 personnes ont été installées dans des zones réaménagées pour résister durablement aux chocs

26.486 Burundais ont été assistés pour un retour plus durable

14.269 personnes ont accru leur résilience face aux chocs d'origine naturelle, notamment par recours aux pratiques agricoles climato-sensibles

97 coopératives et 5 PME ont adopté des pratiques de gestion durable de l'environnement

655 associations / groupes de solidarité ont bénéficié d'activités contribuant au renforcement de leur résilience face aux chocs

171.435 personnes contribuent à protéger durablement les ressources naturelles par usage des foyers améliorés

4.364 réfugiés ont été réinstallés dans un pays d'asile

103 sinistrés ont obtenu un logement ou des documents fonciers

99% des cas traités et guéris du choléra (1.363 personnes sur 1.372 cas traités)

Politiques et stratégies appuyées par le SNU :

- Le Plan National d'adaptation aux changement climatiques
- La Politique nationale de l'environnement
- La Stratégie forestière nationale
- La Stratégie nationale Jeunesse, Paix et sécurité a été finalisée et est dans sa phase de validation

151.459 personnes ont été protégées contre les conséquences sanitaires des aléas climatiques.

12.323 ménages ont été directement protégés contre l'épizootie de la Fièvre de la Vallée du Rift (RVF)

6.478 personnes ont été guéries de la maladie des plaies ulcéreuses de la jambe

2.2. PRIORITÉS, RÉALISATION ET PRODUITS DU PLAN CADRE DE COOPÉRATION

Effet 1 : Systèmes alimentaires

D'ici 2027, les populations du Burundi bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et durables

Produits

Un **cadre réglementaire** multisectoriel, incitatif et innovant, y compris pour les domaines agro-sylvo-pastoraux, est renforcé pour opérationnaliser les chaînes de valeur inclusives, compétitives et résilientes aux chocs	Des **institutions**, des **stratégies** durables et inclusives sont mises en place/renforcées pour permettre un accès équitable à des aliments sains et nutritifs	Des **mécanismes de financement** innovants et des systèmes de production durable sont mis en place/renforcés pour permettre l'accès équitable aux facteurs de production et de transformation, notamment pour les petits producteurs

La vision générale du Président de la République du Burundi stipulant que *« Que chaque bouche ait à manger et que chaque poche ait de l'argent »* et la vision *« 2040 du Burundi émergent et 2060 Burundi développé sans faim ni pauvreté »* montrent que les systèmes alimentaires sont une priorité du Gouvernement du Burundi.

Cet effet renforce les piliers 1 (Modernisation de l'agriculture), 2 (Amélioration de la connaissance basée sur la technologie et le savoir-faire), 4 (Intégration régionale et coopération internationale) ; 6 (Diversification et promotion d'une économie compétitive et saine) et 9 (Création d'un environnement favorable à l'industrialisation) de transformation structurelle de l'économie inscrits dans le PND révisé 2023-2027. Il est aligné aux ODD 1 ; 2 ; 8 ; 10 ; 12 et 13.

Les interventions ciblent particulièrement : Bujumbura, Bujumbura rural, Cibitoke, Muyinga, Kirundo, Ngozi, Gitega, Kayanza, Mwaro, Rutana, Karuzi, Makamba, Rumonge, Bubanza et Cankuzo (soit toutes les provinces sauf Bururi et Muramvya), avec un focus pour la production agricole sur les plaines de l'Imbo et du Moso.

Pour atteindre les résultats escomptés sous l'Effet 1, plusieurs programmes sont mis en œuvre sous les trois principaux produits.

Les programmes sont mis en œuvre à travers :

- 20 programmes unilatéraux des agences
- 6 programmes conjoints de 2-3 agences dont 5 axés sur la nutrition et 2 sur l'accès au financement des filières agricoles
- 1 programme conjoint majeur : Programme conjoint systèmes alimentaires

Produit 1.1 Cadre réglementaire

Au niveau du **cadre règlementaire appuyé par le SNU,** la principale avancée en 2023 fut l'adoption de la stratégie de E-commerce.

La revue du plan multisectoriel sécurité alimentaire et nutrition, 2019-2023 qui a été finalisée conduira en 2024 à des concertations des parties prenantes sur la nouvelle stratégie de fortification des aliments au Burundi et à l'actualisation du décret présidentiel sur la fortification obligatoire des aliments. Conformément aux recommandations de cette évaluation, une nouvelle politique multisectorielle de nutrition et les stratégies sectorielles en découlant sont en cours de préparation. Deux stratégies environnementales (Stratégie forestière nationale et (2) Politique nationale de l'environnement) en cours de validation contribuent aussi au renforcement des résultats de l'Effet 1 et à leur durabilité.

Produit 1.2. Renforcement des institutions pour un accès équitable aux aliments sains et nutritifs

Au Burundi, le SNU renforce 9 filières alimentaires. Il s'agit du blé, du maïs, du riz, du haricot, du maracuja, de l'ananas, du lait, du miel et porc. Le choix de ces filières repose sur une analyse des facteurs environnementaux et productifs et sont alignées aux efforts du Gouvernement pour matérialiser ses engagements contenus dans sa Feuille de route sur la transformation des systèmes alimentaires dans le pays présenté au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en septembre (UNFSS/ United Nations Food System Summit) 2021 à New York (USA).

Les activités mises en place par le SNU au travers de ses programmes pour soutenir les activités de production ont été adaptées aux risques climatiques qui sont cycliques au Burundi. Parmi ces activités, le développement de semences résilientes, l'aménagement du territoire et le renforcement des bassins versants, la production et diffusion de bulletins météorologiques ; le renforcement des unités de stockage, la gestion de l'eau sont pris en compte dans les programmes respectifs mis en œuvre.

Notons également que des partenariats importants ont été consolidés entre le SNU et le Burundi Business Incubator (BBIN) et le Centre National de Technologie Agroalimentaire (CNTA) en vue d'accélérer la normalisation ainsi que pour permettre la conservation/emballage des denrées alimentaires produites, ce qui sera capital pour l'extension de leur commercialisation sur l'étendue du territoire ainsi qu'à l'internationale.

Produit 1.3. Mécanismes de financement

Dans le cadre de **l'accès aux produits financiers** pour renforcer les systèmes alimentaires, un appui institutionnel avec la BRB est en cours pour élaborer les Textes d'application du crédit-bail et les cadres règlementaires du fonds de refinancement et /ou de garantie dans les activités de microfinance.

On estime qu'en 2023, environ 17 879 682 USD d'appuis en travaux de haute intensification de main d'œuvre, en cash ou en assistance alimentaire directe ont permis de soutenir plus d' 1 353 822 de personnes à améliorer leur sécurité alimentaire. Ces appuis ont notamment concerné plus de 25,104 rapatriés et 697 Batwa.

Le SNU propose 8 mécanismes de financement innovants au travers desquels les communautés, coopératives ou entrepreneurs peuvent financer les activités relatives aux systèmes alimentaires :

- UNW : Un fonds de garanti mis en place par ONU Femmes à hauteur de 1000000 USD pour faciliter l'accès au crédit des femmes
- FIDA : 3 mécanismes (Mécanisme de Financement Inclusif avec crédit, et Mécanisme de financement inclusif avec garantie, Mécanisme d'Appui et de Mécanisme d'Accompagnement et Soutien Inclusif)
- UNCDF : un Fonds de garantie catalytique à la Banque des femmes et une ligne de micro crédit pour faciliter l'accès au financement des femmes et des jeunes
- PAM : 2 mécanismes : (UNCDF) et Subvention pour les équipements
- PNUD : 2 : MCPEA, Fonds de garantie de petits producteurs (En cours d'expérimentation)

Au niveau du secteur privé, des partenariats ont été engagés avec 4 institutions de microfinances et 6 PME en 2023. Avec la collaboration de FVS, une coopérative de femmes producteurs d'huile de palme (DUKUNDANE) a bénéficié d'un appui financier et don d'usine de transformation à RUMONGE.

Filière MIEL : « Personne ne devrait cramer sa ruche »

La protection des abeilles est essentielle pour assurer la survie des cultures et la diversité des écosystèmes. Cela contribue ainsi à la sécurité alimentaire et au bien-être de l'homme. Le FIDA (Fonds International de Développement Agricole) au Burundi appuie les associations d'apiculteurs dans les provinces Gitega et Kayanza par la formation sur les bonnes pratiques de l'apiculture, le renforcement des capacités managériales et l'octroi des kits apicoles dont les ruches modernes, les combinaisons de protection contre les piqûres d'abeilles, l'implémentation d'une miellerie, etc.

HATUNGIMANA Stéphanie, apicultrice habitant la colline Buhanda de la province de Gitega, se réjouit des appuis du FIDA d'autant plus que le métier d'apiculture était réservé aux hommes. *« Les interdits qui refusaient à la femme d'exercer le métier d'apiculture ne sont plus un frein. Tout comme mes congénères hommes, j'arrive à subvenir aux besoins de ma famille grâce aux revenus que je tire de la pratique d'apiculture. »* dit-elle.

Programmation conjointe

Sur le plan de la cohérence programmatique entre les agences impliquées, le SNU a finalisé en 2023 la préparation de son **programme conjoint Systèmes Alimentaires**, au travers duquel les appuis coordonnés de 13 agences vont converger dans les Provinces de Rutana et de Ruyigi pour le développement des filières agricoles, avec une attention particulière à la résilience de la production et des communautés aux pratiques agricoles climato-résilientes et sensibles à la préservation durable de l'environnement.

Ce programme de grande ambition sera lancé en phase-pilote en 2024 par 5 des 13 agences grâce à un premier financement de la Belgique à hauteur de 4.000.000 d'euros.

Ce programme, dans sa seconde phase devrait normalement se focaliser sur les facteurs de productions et la valorisation des chaines de valeur pour une meilleure production et consommation locale;

Les interventions récentes des programmes du FIDA dont PNSADR-IM (Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso) et PROPA-O (le projet pour accélérer l'atteinte de l'OMD1c) ainsi que d'autres en cours comme le PAIFAR-B (Le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi)et le PRODER (le programme de développement de l'entrepreneuriat rural) qui prévoient des actions dans ces régions du Moso et du Buyogoma.

Effet 2 : Gouvernance et économie

2027, les populations du Burundi, notamment les plus vulnérables, bénéficient d'un système de gouvernance renforcée et d'une économie plus diversifiée et inclusive, y compris à travers une intégration régionale

Produits

Des institutions administratives, judiciaires et d'Etat de droit et des politiques plus performantes garantissant la redevabilité et l'accès aux droits et services sans discrimination sont mises en place/renforcées, au niveau national et local	Des cadres inclusifs de promotion d'emplois décents et d'entreprenariat des femmes et des jeunes, et de renforcement de la cohésion sociale sont mis en place/renforcés	Des institutions, des politiques/stratégies pour la compétitivité, la diversification de l'économie y compris l'économie verte et bleue et l'incitation aux investissements privés sont renforcées

© PNUD

Pour atteindre les résultats escomptés sous l'Effet 2, plusieurs programmes sont mis en œuvre sous les trois principaux produits.

Les programmes sont mis en œuvre à travers :

- 15 programmes unilatéraux des agences
- 13 programmes conjoints de 2-3 agences
- 1 programme conjoint majeur : Programme conjoint droit humains
- 1 programme conjoint transversal : Programme conjoint statistique

Produit 2.1 : Des institutions administratives, judiciaires et d'Etat de droit et des politiques plus performantes garantissant la redevabilité et l'accès aux droits et services sans discrimination sont mises en place/renforcées, au niveau national et local.

L'appui des Nations Unies a permis d'améliorer considérablement la conformité aux standards internationaux en matière des droits humains de plusieurs institutions du Burundi. Il s'agit spécifiquement de la Commission nationale indépendante des droits humains (CNIDH) avec l'atelier induction des nouveaux commissaires ; le Ministère en charge des DH à la suite des activités menées avec la DG des Droits de l'homme grâce à l'appui du SNU dont les deux ateliers pour les peuples autochtones ; le Centre de promotion des Droits de l'homme et la prévention du Génocide qui a mené des activités d'opérationnalisation des clubs scolaires des droits de l'homme. Les appuis des NU ont également permis d'améliorer l'accès aux services judiciaires avec notamment la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme d'audience en ligne dans les provinces sans prisons.

Les agences des Nations Unies ont également contribué à renforcer l'environnement normatif du Burundi en œuvrant à travers l'Examen Période Universel (EPU) tenu au cours de l'année à l'adoption de recommandations pertinentes pour le bien-être des populations et en accompagnant leur mise en application effective. Sur les 125 recommandations acceptées, 20 sont en cours de mise en œuvre. On note en particulier une dizaine de recommandations acceptées qui plaident en faveur de l'EPU pour plaider en faveur de la participation politique, l'égalité de genre et la non-discrimination ainsi que l'autonomisation économique des femmes. Les évolutions sur le plan normatif sont également marquées par la publication de documents stratégiques (notamment la stratégie nationale de participation des femmes) et autres textes de lois (démarrage du processus de révision du code électoral)

Sur le plan administratif, les interventions des NU ont amélioré la capacité des instituions à fournir des services de qualité aux citoyens détenteurs de droits. Les appuis aux audiences foraines, inspections des juridictions et monitoring des lieux de détention ont permis l'accès aux services judiciaires pour 59.294 personnes, dont 5.156 femmes, 54.138 hommes, 20 rapatriés et 25 PVH. En outre, grâce au renforcement des bureaux fonciers communaux, ainsi qu'à l'appui à la certification foncière systématique dans certaines collines des communes Mugamba, Rusaka et Ndava, 8000 personnes dont 5237 hommes et 1763 femmes ont pu avoir accès à leurs certificats fonciers.

Produit 2.2 : Des cadres inclusifs de promotion d'emplois décents et d'entreprenariat des femmes et des jeunes, et de renforcement de la cohésion sociale sont mis en place/renforcés

Les actions des Nations Unies ont contribué dans un premier temps à mettre en place et à opérationnaliser de nombreux mécanismes pour la promotion de l'entreprenariat des femmes et des jeunes. D'abord en matière d'accompagnement financier trois fonds de garanties ont été mise en place et/ou opérationnalisés : Auprès de la Banque des Femmes pour faciliter l'accès au crédit, À la BRB pour le

relèvement du pouvoir économique des femmes et Auprès de Kazoza Finances pour l'accès au crédit des femmes. Les mécanismes mis en place incluent également (i) un Programme de création d'actifs et de renforcement des moyens de subsistance, (ii) un programme de coding pour les jeunes filles qui a permis de renforcer leur capacité à entreprendre dans le domaine des TIC d'une centaine de jeunes filles (iii) des foire de l'innovation des jeunes et (iv) un mécanisme de coordination pour la promotion de l'emploi des travailleurs migrants à travers lequel de nombreux jeunes ont bénéficié d'appuis pour leur insertion professionnelle.

Sur le plan de la cohésion sociale, les interventions des NU ont permis de mettre en place des mécanismes communautaires de médiation et de prévention des conflits. De manière spécifique :

- Les mécanismes communautaires de prévention/gestion des conflits, surtout fonciers, et de médiation ont été renforcés et ont permis de réduire d'environ 20% le flux de cas de conflits qui vont jusqu'aux instances judiciaires

- Les mécanismes communautaires de prise en charge psychosociale en faveur des femmes affectées par la crise et les VBGs ont été mis en place dans 10 communes des provinces Rumonge, Rutana et Makamba. Cela a permis à la prise en charge de 2500 femmes et jeunes filles présentant des symptômes de stress post traumatiques. Environ 80% de ces bénéficiaires ont témoigné avoir recouvert leur bien-être mental et psychologique et 50% se sont impliquées dans des initiatives de cohésion sociale.

- Appui à la mise en place d'un mécanisme de prise en charge des problèmes de santé mentale et psychosociale dans 11 commissariats de proximité et institutionnalisation de cette thématique au sein de la police de manière globale.

Sur le plan normatif, l'action des NU a permis d'élaborer ou d'actualiser des documents de référence qui améliorent ou guident les interventions nationales et sectorielles. Ainsi, outre l'appui à la révision du cadre national de planification notamment le document de la Vision Burundi Emergent 2040 et développé 2060 et la révision du PND, la formulation des politiques sectorielles assorties des Plans d'action prioritaires du PND pro-ODD a été réalisés dans 13 ministères sectoriels. Une stratégie nationale jeunesse Paix et sécurité, une stratégie nationale sur le commerce électronique, un guide d'investissement touristique, un guide de mise en œuvre de la politique touristique ont été élaborés ainsi qu'a été actualisée la politique nationale de l'emploi.

Produit 2.3: Des institutions, des politiques/stratégies pour la compétitivité, la diversification de l'économie y compris économie verte et bleue et l'incitation aux investissements privés sont renforcées

Sur le plan du renforcement institutionnel, les actions des NU ont renforcé les capacités techniques de l'Institut nationale des Statistiques du Burundi (INSBU) pour assurer le suivi et l'évaluation du Plan National de développement ainsi que l'évaluation des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs de développement durable à travers les mécanismes de collecte et/ou d'analyse de données désagrégées. Grâce aux NU, l'INSBU a pu produire : (i) les rapports des profils socio-économiques de toutes les provinces, une analyse des thématiques pour améliorer la qualité des statistiques, (ii) une analyse de la pauvreté multidimensionnelle, (iii) un rapport national sur le développement durable édition 2019, (iv) un rapport sur l'économie burundaise (v) une analyse de la pauvreté monétaire et multidimensionnelle des enfants et (vi) mise en place d'un modèle intégré d'analyse d'impact de politique (iSDG) au profit du MINEFI et formation des cadres à son utilisation.

Ensuite, les analyses budgétaires des secteurs sociaux (Sante, Education, Wash, Protection de l'enfant, Protection sociale, jeunesse, développement de la petite enfance) et une analyse budgétaire nationale 2023/2024 ont été élaborés en collaboration avec le Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social, le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique ainsi que les ministères sectoriels.

D'autres organismes publics ont également vu leurs capacités renforcées dans divers domaines, notamment (i) la gestion des finances publiques au niveau local (15 provinces déjà formées jusqu'en 2023) et 3 provinces attendues en 2024 (Mairie, Bujumbura et Bubanza), (ii) l'intégration de la petite enfance dans la planification et la budgétisation au profit des autorités locales de la Province Kayanza (iii) renforcement des capacités du Bureau Central du Recensement (BCR) pour réaliser le premier recensement numérisé (iv) renforcement sur les analyses des projets de lois de finances et des lois de règlement et de compte-rendu budgétaire pour la Cour des Comptes (v) Renforcement des capacités sur le budget programme pour le Parlement et (vi) Renforcement des capacités des acteurs des ministères sociaux et du ministère des finances sur la planification et la préparation budgétaires ainsi que sur l'Initiative de l'Indépendance Vaccinale.

© PNUD

De l'Innovation à l'Inspiration : Buja'Hub

Assisa explique avec passion : *"Nous voulions semer les graines de l'innovation, aider les jeunes à acquérir des compétences et ouvrir les portes du financement."*

Buja'Hub n'est pas seulement un incubateur, c'est un phare d'opportunités à Bujumbura qui offre une assistance directe au développement des affaires, tisse des réseaux professionnels, dispense des programmes éducatifs, et fournit des services facilitant l'émergence d'idées novatrices auprès des jeunes entrepreneurs burundais. Le tout, gratuitement, afin de créer un environnement propice à l'apprentissage et à la collaboration.

Buja'Hub répond à une variété de besoins, depuis les entrepreneurs chevronnés cherchant à perfectionner leurs modèles commerciaux jusqu'aux jeunes à la recherche de leurs premières étincelles d'inspiration. Des programmes de renforcement des capacités touchent divers domaines, des compétences technologiques à l'entrepreneuriat en passant par l'innovation. Ils organisent également des séances de marketing digital et des discussions inspirantes pour combattre le chômage.

Buja'Hub a déjà transformé la vie de 1 100 jeunes, âgés de 17 à 35 ans. Assisa rayonne de fierté en révélant que plus de 106 entreprises ont éclos grâce à Buja'Hub, contribuant ainsi à tisser une toile d'opportunités et à réduire le chômage à travers le pays.

Effet 3 : Système de protection social adapté

D'ici 2027, les populations du Burundi, pour chaque tranche d'âge, notamment les plus vulnérables, utilisent un système de protection social adapté

Produits

Des institutions de protection sociale ont des capacités renforcées et deviennent performantes pour assurer le leadership d'une protection sociale plus inclusive et plus réactive aux chocs	Des systèmes de protection sociale qui assurent l'inclusion des populations vulnérables y compris les populations touchées par les chocs sont mis en place/ renforcés	Des mécanismes de protection sociale au niveau communautaire sont renforcés pour assurer la résilience des populations les plus vulnérables

DISTRIBUTION DU CASH POUR RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS DES MÉNAGES

© PAM

Produit 3.1: Des institutions de protection sociale ont des capacités renforcées et deviennent performantes pour assurer le leadership d'une protection sociale plus inclusive et plus réactive aux chocs

Au cours de l'année 2023, le SNU a contribué à améliorer le fonctionnement du système de protection sociale au Burundi à travers le renforcement des capacités institutionnelles et la mise en place des outils de travail.

Le SNU a appuyé l'élaboration de la politique et de la stratégie nationale de protection sociale. De plus, le SNU a appuyé le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère ayant la protection sociale dans ses attributions à développer un plan d'action 2024-2027 pour la mise en œuvre de la stratégie Nationale de lutte contre les VSBG et à renforcer et opérationnaliser le Sous-Groupe Sectoriel VBG en situation humanitaire. Ce sous-groupe VBG est actuellement composé des membres en provenance de diverses institutions impliquées dans la lutte contre les VBG incluant les Institutions Gouvernementales, les organisations de la société civile, les agences du SNU, les coopérations bilatérales et les ONG internationales et organise régulièrement des réunions de coordination une fois le mois.

Grace à l'appui du SNU, le personnel de l'organe de coordination de la protection sociale (SEP/CNPS) et l'INSBU a été formé sur l'utilisation de l'outil de collecte des données sur la protection sociale. Le SEP/CNPS a été doté d'une base de données qui permettra de produire régulièrement les indicateurs nationaux sur la protection sociale.

Par ailleurs, l'appui du SNU au Gouvernement du Burundi à travers la commission de lutte contre la traite a permis de mettre en place une base de données nationale de lutte contre la traite des personnes au Burundi. Cet outil permet aux différents acteurs engagés dans la lutte contre la traite des personnes au Burundi d'enregistrer les actions réalisées dans ce domaine. L'importance de cet outil est capitale dans la mesure où il facilite l'échange d'information entre le Gouvernement du Burundi et les différents partenaires et de collaborer pour la prévention, la poursuite et la protection en matière de lutte contre la traite au Burundi.

En vue d'améliorer la performance du système de protection sociale au Burundi, les agences du SNU ont appuyé différentes initiatives, notamment, la mise en place de la Feuille de Route pour l'élaboration du Registre Social Unique (RSU) au Burundi et des sessions de plaidoyer pour la couverture de santé universelle.

En vue de faciliter l'échange d'expérience entre le Burundi et les autres pays sur l'opérationnalisation du système de Registre social Unique, le SNU a appuyé le Gouvernement (Ministère de la Solidarité, SEP/CNPS) en organisant des voyages d'études des hauts cadres pour apprendre auprès des autres pays ayant mis en place le RSU.

Le SNU a aussi appuyé l'organisation du dialogue national ayant rassemblé les organisations de la société civile, les institutions nationales de promotion des droits de l'homme et de protection sociale ainsi que différents ministères sectoriels. Ce dialogue a abouti à l'adoption d'engagements de nature à promouvoir la protection sociale et qui feront objet de suivi tout au long de la mise en œuvre du plan cadre de coopération.

Produit 3.2: Des systèmes de protection sociale qui assurent l'inclusion des populations vulnérables y compris les populations touchées par les chocs sont mis en place/ renforcés

Le SNU a beaucoup appuyé les systèmes de protection sociale du Burundi pour répondre aux besoins variés des personnes vulnérables touchées par divers chocs qui se sont abattus sur le pays.

Les bénéficiaires de l'appui sont composées des individus (hommes, femmes, jeunes, enfants, réfugiés, déplacées internes, victimes d'inondations, victimes de VBG etc) ; de ménages, et des groupements à base communautaire composés de Groupes de solidarité

et d'Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit.

En vue de répondre plus efficacement aux besoins des personnes touchées par les chocs et les vulnérabilités, l'appui a été organisé sous forme de distribution du cash pour répondre aux besoins immédiats des ménages ; du cash for work ; distribution de kits scolaires ; appui financier pour payer le loyer (par transfert monétaire) ; la fourniture des articles non alimentaire et des kits d'hygiène ; distribution de kits de réparation des abris et des kits de construction de latrine, montage des activités d'AGR collective ou individuelle ; et même des séances d'écoute et d'appui psychosocial.

Ainsi, le SNU a appuyé 1 083 personnes déplacées (victimes d'inondation) de Sobel et de Kinyinya II de la Province de Bujumbura Rural sous forme de transfert monétaire pour le paiement du loyer tandis que 152 personnes touchées par des inondations dans la province de Rumonge ayant bénéficiées du cash for work. Près de 2 143 ménages soit 10 286 personnes ont bénéficié de l'appui sous forme de fourniture des articles non alimentaire tandis que 749 jeunes scolarisés (377 filles et 372 garçons), ont bénéficiés du cash pour l'achat d'autres articles nécessaires pour continuer l'école en plus du kit scolaire reçu.

Dans les provinces de Muyinga et Ruyigi, près de 300 ménages retournés et leurs 300 familles d'accueil ont reçu un transfert monétaire pour le paiement du loyer tandis que 742 ménages ont reçu des kits de réparation des abris et des kits de construction de latrine

Sous l'appui des Nations Unies, plus de 47 400 personnes ont bénéficié des programmes de filets sociaux mis en œuvre en réponse aux urgences tandis que 103 382 ménages ont été assistés avec du cash ou des vivres

Au total, le SNU a déployé un montant de près de 10,354,351 USD d'appui en cash pour soit pour le soutien direct, ou sous forme d'AGRs, Kits scolaires, paiement de loyers et rapatriement des réfugiés.

Produit 3.3: Des mécanismes de protection sociale au niveau communautaire sont renforcés pour assurer la résilience des populations les plus vulnérables

Le SNU a aussi contribué à renforcer les mécanismes de protection au niveau communautaire à travers la réinsertion socioéconomique des communautés et personnes vulnérables, des programmes de formation des acteurs et le développement des outils de communication.

Grâce à l'appui des NU, des services de réinsertion socio-économique ont été mis en place s'adressant aux personnes retournées, aux victimes des inondations et aux personnes à besoins spécifiques incluant des femmes, des hommes et des jeunes. Dans ce cadre, 93 groupements ont été appuyés pour des Activités Génératrice de Revenus (AGR) collectives dans les provinces de Bujumbura, Bujumbura Mairie, Kirundo, Muyinga, Makamba, Rumonge, Ruyigi, Cankuzo, Rutana, Cibitoke.

Toujours dans ce cadre de réinsertion socioéconomique, l'appui des NU a touché 628 personnes composées de 501 Femmes et 127 hommes ayant bénéficiés d'appui pour initier des AGRs individuelles ou collectives ; plus de1 269 personnes ayant bénéficié d'appui psychosocial ; 1 440 personnes ont bénéficié de prises en charge à travers le mécanisme de réponse et de protection de l'enfant (taken in charge from GBV and Child protection response mécanismes) tandis que plus de 308 935 enfants ont bénéficié des services de réinsertion socioéconomiques et assistés pour des besoins divers.

Pour assurer plus d'inclusion socioéconomique et financière et renforcer les compétences de vie courantes, la résilience des populations les plus vulnérables en général et l'autonomisation de la femme en particulier, le SNU a appuyé et opérationnalisé des groupements à base communautaire composés de groupements de solidarité, des Associations villageoises d'épargne et Crédit (VSLA), des Coopératives, Association cumulées d'épargne et de crédit (SILC), ou mutuelles/groupes de solidarité) dans les provinces de kirundo-Karusi-Ruyigi –Rutana –Kayanza-Ngozi et Muyinga.

Dans ce cadre, plus 344 groupements de solidarité et 1 075 nouveaux VSLA ont été créés, 350 VSLA ont été renforcés et accompagnés, et 311 000 personnes composées de femmes, hommes et jeunes ont été appuyées. Il convient de souligner que la majorité des membres ces entités nouvellement crées est constituée de femmes (80%).

En vue de renforcer les compétences opérationnelles, l'appui du SNU a permis de former 180 membres du personnel, 35 partenaires et 196 prestataires de services sur la prévention de l'exploitation, les atteintes et le harcèlement sexuels (PEAHS).

Toujours grâce à l'appui des Nations Unies, des outils d'information, Education et Communication (IEC/CCC) PEAHS contextualisés ainsi qu'une une ligne téléphonique verte à l'échelle nationale ont été mis en place pour améliorer l'accessibilité à l'information et l'efficacité du signalement.

« Les conditions dans lesquelles nous vivons ici sont très difficiles. Nous sommes exposés à plusieurs maladies et nos enfants sont faibles et tombent souvent malades ». Dame Manirambona Evelyne, 35 ans et mère de 5 enfants, décrit ainsi son quotidien depuis 3 ans qu'elle a élu domicile sur le site des déplacés de Sobel à Maramvya, suite aux inondations de Gatumba.

Gatumba, située à quelques encablures de Bujumbura, est l'une des zones les plus touchées par des catastrophes naturelles et autres aléas climatiques. Ces trois dernières années, des maisons y ont été détruites, des écoles, des centres de santé et des cultures ont été inondés.

Un projet intégré a été initié par le Gouvernement du Burundi, le SNU et l'ONG Global Peace Chain (GPC), sur financement du Gouvernement du Japon, pour porter assistance aux habitants des sites de déplacés de Sobel et Kinyinya 2 depuis le 29 août 2023. Cette campagne d'assistance médicale gratuite porte sur l'offres de services comprenant des consultations médicales, des échographies pour les femmes enceintes, des tests de dépistage du paludisme, du VIH/SIDA, de grossesse, des consultations prénatales, la prise en charge médicamenteuse, la distribution de kits d'hygiène, des séances de sensibilisation et la prise en charge des enfants présentant des signes de malnutrition

« Je suis très contente de cette initiative. Car avec nos conditions de vie ici, les enfants sont souvent malades. J'ai pu les amener voir le médecin, et on nous a donné des médicaments. Moi-même j'ai pu faire une échographie, car je suis enceinte de mon sixième enfant. J'ai pu avoir des médicaments pour traiter une infection que j'ai attrapée à cause des infrastructures sanitaires mal entretenues », s'est réjouie dame Manirambona Evelyne.

Ce projet intégré, contribue à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale, et infantile, la morbi mortalité liée au paludisme et maladies liées aux mains sales dans les camps de déplacés.

Effet 4 : Capital Humain

D'ici 2027, les populations du Burundi, notamment les enfants, les jeunes, les femmes et les plus vulnérables ont un accès équitable et de qualité aux services sociaux de base adaptés au cycle de vie

Produits

Des mécanismes institutionnels et communautaires de santé, d'éducation, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, et d'état civil sont mis en place/ renforcés pour une meilleure prise en charge des grossesses, des naissances et des enfants (0-6 ans)	Des mécanismes institutionnels et communautaires de santé, de maitrise de la croissance démographique, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement d'éducation et de protection sont mis en place/renforcés pour permettre l'épanouissement des enfants et l'autonomisation des jeunes	Des services de santé, d'aide a la maitrise de la croissance démographique, de formation, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, d'habitat décent et de protection pour les burundais (e)s (>35 ans) sont mis en place/renforcés

Produit 4.1: Des mécanismes institutionnels et communautaires de santé, d'éducation, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, et d'état civil sont mis en place/renforcés pour une meilleure prise en charge des grossesses, des naissances et des enfants (0-6 ans)

En 2023, le SNU a contribué à améliorer le système de santé au Burundi notamment à travers le renforcement des capacités des structures sanitaires et la formation des prestataires de santé, l'amélioration de la qualité des soins maternels et néonatals avec la mise en œuvre d'au moins trois interventions : (i) Soins obstétricaux néonataux essentiels, (ii) soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base et (iii) soins obstétricaux et néonataux d'urgence complète. Les agences des Nations Unies ont également appuyé le Gouvernement dans la lutte contre le paludisme et la tuberculose, les épidémies notamment le choléra, la poliomyélite et la rougeole, ainsi que la mise à disposition des vaccins.

L'approche de suivi des enfants dans les 24 h suivant leur maladie a été soutenue au niveau communautaire dans 21 districts sanitaires (54 % des patients). Le soutien comprenait l'achat de kits contre la pneumonie, la diarrhée et la formation des agents de santé communautaire.

Les intervenants en matière de prise en charge de la malnutrition ont été formés sur le protocole PCIMA, notamment les provinces de Cankuzo, Muyinga, Ngozi, Rutana et Ruyigi, les districts sanitaires de Cankuzo, Gashoho, Kiremba, Rutana et Butezi, les prestataires de soins des camps de réfugiés de Kinama, Kavumu, Nyankanda, Bwagiriza et Musasa. Des enfants de 6 à 59 mois ont bénéficé de la fortification des aliments à domicile, le déparasitage et la supplémentation en vitamine A.

Des nouveaux-nés ont été enregistrés grâce à l'interopérabilité entre les systemes d'enregistrement des faits d'Etat civil et les services de santé dans 25 formations sanitaires.

La protection des droits des enfants en situation particulière n'a pas été laissée de côté. Un recensement des nourrissons dans toutes les prisons du Burundi a été conduit en appui à la politique du Gouvernement de « zéro enfants en prison », les nourrissons des prisons de Ngozi et Ruyigi ont reçu des kits hygiénique et alimentaire. Des enfants en situation humanitaire ont bénéficié des services essentiels de protection de l'enfance, notamment l'appui psychosocial, la recherche et la réunification familiale et la réintégration.

Produit 4.2: Des mécanismes institutionnels et communautaires de santé, de maitrise de la croissance démographique, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, d'éducation et de protection sont mis en place/renforcés pour permettre l'épanouissement des enfants et l'autonomisation des jeunes

Les Nations Unies ont appuyé le programme des cantines scolaires notamment au travers des formations de divers structures scolaires (Direction des cantines scolaires, DPE, DCE, écoles) sur la gestion des cantines scolaires, mais aussi la distribution des repas chauds dans 874 écoles de 8 provinces du pays et la formation à la production des légumes par l'hydroponique. Deux visites d'études au Bénin et au Sénégal ont été organisées en faveur de l'Office de la Première Dame pour le Développement (OPDD) et les ministères et autres structures nationales contribuant à la mise en œuvre de l'alimentation scolaire. Des coopératives de petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur du maïs, du lait, des haricots et du riz ont été renforcées pour fournir les vivres agricoles aux écoles.

315 écoles ont été construites dans tout le pays, équipées en bancs pupitres et desservies en eau potable qui bénéficient également aux populations environnantes.

L'année 2023 a été marquée par des avancées dans le domaine de la protection de l'enfant avec l'adoption des Procédures Opérationnelles Standardisées (POS) ainsi que des outils harmonisés de gestion des cas de protection de l'enfant, la revue de la mise en œuvre de la « politique nationale de protection de l'enfant et la finalisation d'une cartographie nationale des comités de protection de l'enfant.du phénomène des enfants en situation de rue et des adultes mendiants , leur intégration dans les communautés » ainsi qu'une actualisation de la cartographie nationale des comités de protection de l'enfant.

Produit 4.3: Des services de santé, d'aide à la maitrise de la croissance démographique, de formation, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, d'habitat décent et de protection pour les populations du Burundi (>35 ans) sont mis en place/renforcés

Les capacités des formations sanitaires en réseau SONU ont été renforcées pour assurer toutes les fonctions signalétiques des soins obstétricaux et néonataux de base et d'urgence (SONUB et SONUC) et offrir des services planification familiale en post partum/abortum. Des femmes souffrant de fistules obstétricales dont 21,5% de moins de 25 ans ont été opérées au Centre Urumuri de Gitega et le taux de guérison est de 94,4%.

Des actions de sensibilisations à la santé sexuelle et reproductive pour la lutte contre les grossesses non désirées ont été conduites surtout à l'endroit des femmes, et des jeunes et adolescents dans les écoles et des kits de dignité ont été distribués.

Des ateliers régionaux ont été facilités notamment le Forum National de Haut Niveau des Femmes Leaders sur la contribution de la planification familiale sur l'état de bien- être et le dividende démographique (DD), deux ateliers régionaux sur la restitution des recommandations du Forum National de haut niveau sur la SR/PF/DD, et l'atelier régional sur le renforcement des capacités sur la SDMPR des 15 pays francophones de la région Africaine.

Le SNU a appuyé la digitalisation des services d'état civil dans 11 communes du pays. Les populations burundaises, particulièrement les rapatriés ont bénéficié de documents administratifs (carte nationale d'identité, certificats de naissance, carte d'assurance maladie, permis de séjour temporaire pour réfugiés, attestations de reconnaissance pour les rapatriés) leur donnant accès à des services comme la scolarité et les soins médicaux pour les enfants.

Des tribunaux mobiles et des visites de monitoring dans les lieux de détention ont été organisés, permettant la libération de plus de 300 enfants.

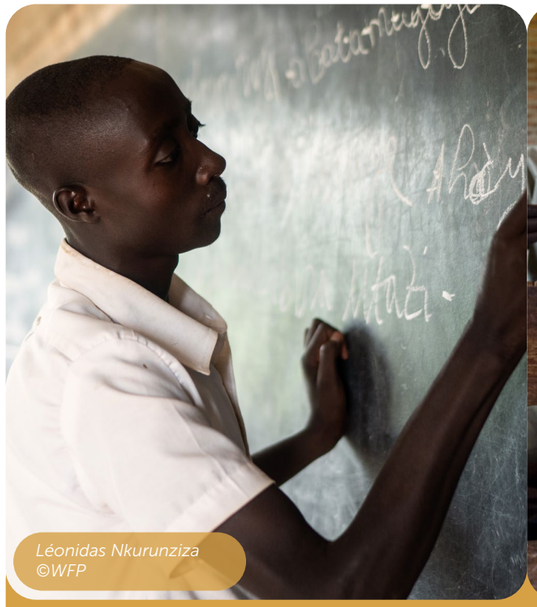

Léonidas Nkurunziza ©WFP

© WFP

Léonidas Nkurunziza est élève à l'ECOFO de RUGARAMA.

Il est parmi les 660 000 écoliers assistés à travers le programme d'alimentation scolaire, il nous raconte : *"La nourriture que je reçois à l'école nous aide, moi et mes amis, à mieux nous concentrer. Parfois, je venais à l'école sans manger à cause des ressources limitées de ma famille ; d'autres fois, je ne trouvais pas de repas à midi et je devais manger seulement le soir".*

Pour le **Ministre de l'Education Nationale et de la recherche scientifique**, Pr. Francois HAVYARIMANA, *« le Programme d'Alimentation Scolaire motive les familles à inscrire et à maintenir toute l'année leurs enfants à l'école, où ils bénéficient en plus d'un apprentissage, d'une alimentation sûre, diversifiée et nutritive ».* Pour cette autorité du Gouvernement, là où le programme est mis en œuvre, il a permis de réduire le taux d'abandon et d'augmenter le taux de scolarisation comparés aux zones non couvertes par le programme.

Le programme des cantines scolaires ne profite pas seulement aux enfants écoliers mais aussi aux agriculteurs. Regroupés en coopératives de petits producteurs, ils apprennent comment augmenter leur production et approvisionnent les écoles à cantines scolaires comme nous partage Jean Bosco Ndoricimpa, membre de la coopérative Mpanda : "La coopérative est arrivée au bon moment pour nous, agriculteurs. Avant, nous allions au marché et vendions notre récolte à un prix trop bas. Maintenant, la coopérative achète toute notre production au bon prix et nous pouvons.

Effet 5 : Environnement et résilience aux chocs

D'ici 2027, les populations du Burundi bénéficient de meilleures pratiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles et des systèmes de préparation et de réponse aux chocs d'origine naturelle et humaine

Produits

Des communautés , les institutions nationales et locales ont leurs capacités renforcées pour prévenir, anticiper, répondre et s'adapter durablement aux chocs d'origine naturelle et humaine	Des institutions nationales et locales améliorent la gouvernance environnementale et les mécanismes de gestion durable des ressources naturelles, y compris l'adaptation et les énergies renouvelables	Des institutions nationales et locales améliorent leurs mécanismes de coordination, de financement et d'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans les politiques et stratégies

Le Burundi fait face à des chocs et divers qui entravent son développement durable.

Le cumul et le caractère cyclique de ces chocs engendrent pour le pays et sa population un cercle vicieux donnant lieu à des besoins humanitaires importants (sécurité alimentaire, abris et autres appuis) qui ralentissent la trajectoire ascendante du développement et la réalisation de projets porteurs de croissance et de cohésion sociale.

Les programmes et projets mis en œuvre dans le cadre de cet Effet soutiennent, les mécanismes de prévention et de réponse aux aléas, la mise en place de systèmes d'alerte précoce, l'adaptation et l'atténuation des chocs d'origine naturelle. Il contribue également de manière durable à la préservation de la biodiversité. Au niveau des chocs d'origine humaine, cet effet vise également à renforcer la paix et la cohésion sociale.

Sur le plan national, cet Effet s'inscrit dans l'esprit des engagements du Burundi pour le cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement Climatique et l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba contribuant à la stabilité régionale. Il contribue également à la recherche de solutions durables pour toutes les personnes en situation de déplacement (rapatriés, réfugiés, apatrides et sinistrés).

Pour atteindre les résultats escomptés sous l'effet 5, plusieurs programmes sont mis en œuvre sous les trois principaux produits.

Les programmes sont mis en œuvre à travers :

- 21 programmes unilatéraux des agences
- Le programme conjoint Kahuzi Biega and Kibira Forest Sanctuaries
- Le Programme conjoint Systèmes alimentaires (programme-phare de l'Effet 1) est intrinsèquement lié à la question des chocs d'origine naturelle et les interventions prévues sous l'Effet 5

Au niveau de son appui pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, les efforts conjoints du système des Nations Unies se sont portés sur le parc national de la Kibira, et de la Ruzizi.

Produit 5.1 Renforcement des capacités

Le SNU a appuyé des institutions jouant un rôle-clé pour la prévention et la gestion des chocs. La collaboration mise en place au travers de la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes mise en place aux niveaux central, provincial et communal.

La régie des eaux est également appuyée jusqu'au niveau des comités de gestion des points d'eau (128 ont été appuyés en 2023).

L'IGEBU a bénéficié des appuis techniques du SNU dans la collecte des données hydrométéorologiques et la production de prévisions météorologiques, tandis que l'Université du Burundi a bénéficié des appuis nécessaires pour désormais héberger la cartographie multi-risques. Un atlas des risques a été produit et vulgarisé pour une sensibilisation de toute la société burundaise.

Le SNU a mis en place avec 81 écoles fondamentales dans la Province de Makamba un programme-pilote d'éducation à l'environnement, la réduction de risques naturels et impacts du changement climatique. Une collaboration avec le Ministère de l'Education a permis de proposer une feuille de route avec les concepteurs de programme scolaire pour l'intégration de cette thématique dans les programmes. Les écoles appuyées par le SNU sont également progressivement dotées de systèmes de cuisson « foyers améliorés » pour contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Les districts sanitaires sont appuyés à la fois par des formations à l'aide d'urgence (préparation aux catastrophes) et à la prise en charge des victimes de VBG, mais aussi par l'expérimentation dans 2 hôpitaux de districts de mise en place de systèmes de collecte et de valorisation des

déchets organiques, transformés en biogaz pour assurer la cuisson des repas des malades et de leurs accompagnants, ainsi que la stérilisation du matériel médical.

Au niveau communautaire, on estime qu'environ 14.269 personnes ont accru leur résilience face aux chocs d'origine naturelle, notamment par recours aux pratiques agricoles climato-sensibles.

Au niveau du secteur privé, cinq PME et quatre vingt dix sept Coopératives ont vu leur capacité renforcée pour la mise en place de pratique de gestion durable de l'environnement.

Produit 5.2. Mécanismes de gestion durables

Les interventions mises en œuvre par le SNU en 2023 ont soutenu 465 groupes communautaires d'épargne qui ont été mis en relation avec des institutions de microfinance pour financer le renforcement de leurs infrastructures communautaires et les rendre plus résilientes aux chocs d'origine naturelle. 60 comités communautaires de Gestion RRC ont été dotés de 561 foyers améliorés, 146 abris de cuisine et 37 systèmes de collecte des eaux pluviales. 128 comités de gestion de points d'eau ont bénéficié d'initiatives de résilience et d'adaption aux changements climatiques spécifiques à l'accès à l'eau (par exemple traçage de courbes de niveau, plantation des plantes fixatrices, la restauration des périmètres des protection des sources de captage).

On estime qu'à la fin 2023, les dotations en foyer améliorés, briquettes de cuisson et en infrastructures d'éclairage et d'énergie propres auront permis à plus de 171.435 personnes de contribuer à protéger durablement les ressources naturelles.

Au niveau des solutions contribuant à une stabilité à long-terme (Solutions durables) des personnes en situation de déplacement ; 168.415 personnes ont pu être relogées ou appuyées pour résister durablement aux chocs climatiques et 103 sinistrés ont obtenu un logement ou des documents fonciers. Au niveau des rapatriés, 26.486 Burundais ont été assistés pour une réinstallation durable ; et 4364 réfugiés ont été accueillis par un pays d'asile.

Un mécanisme de gestion collaborative du Parc National de la Kibira a été mis en place au travers de la Signature d'un accord de cogestion entre l'OBPE et la fondation Kibira. Plus de 170,000 arbres ont été plantés pour restaurer les zones dégradées dans et autour du parc. Des efforts sont actuellement en cours pour la désignation de la Kibira comme réserve de biosphère et son inscription sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO. La convergence des interventions mises en œuvre de manière coordonnée par le SNU dans ce parc contribue à l'intégration économique de près de 8,258 personnes, améliorant ainsi la cohésion sociale

Produit 5.3. Politiques et stratégies

Au niveau du cadre réglementaire, l'adoption du Plan National d'adaptation aux changement climatiques, de la Politique nationale de l'environnement et de la Stratégie forestière nationale représentent une avancée significative pour l'appropriation nationale des enjeux climatiques et environnementaux, qui devrait permettre au pays de mieux capter des ressources disponibles à niveau international. Le SNU, en collaboration avec la Banque Mondiale, a pu appuyer et faciliter la participation de la délégation officielle burundaise à la COP 28 à Dubai, dans laquelle des représentants de la jeunesse, de la société civile et des peuples autochtones ont été inclus pour un engagement inclusif.

La Stratégie nationale Jeunesse, Paix et sécurité a été finalisée et est en cours de validation au plus haut niveau de l'état.

La Politique nationale Réduction des Risques de Catastrophes est prévue pour 2024.

D'autres actions sont encore nécessaires pour renforcer le cadre réglementaire. Ainsi, le SNU encourage que la Loi portant succession soit sensible aux questions de genre et d'accès foncier pour les femmes.

Par ailleurs, le SNU soutient le Gouvernement dans son engagement renouvelé lors de la 75e anniversaire des Droits de l'Homme de finaliser et rendre opérationnelle la strategie nationale de réintegration socio-economique durable des personnes sinistrées et d'inclusion des Batwa au Burundi (2023 – 2027).

© IOM

Des solutions pilotées par les communautés pour faire face aux déplacements induits par les catastrophes au Burundi

Accroître l'engagement des communautés au niveau local est essentiel pour renforcer la résilience de la population burundaise face aux catastrophes et à mieux prévenir l'apparition de nouvelles crises de déplacement, et Aline Nininahazwe est un exemple de solutions tenant compte de la mobilité et pilotées par les communautés. Cette Burundaise de 32 ans, originaire de la commune de Rubomgo, dans la province de Cibitoke, est bien consciente des effets néfastes que peuvent avoir les catastrophes, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement qui menacent son pays et a choisi d'agir en tant que membre d'un Comité communal pour la réduction des risques de catastrophe (CCDRR).

« J'ai tout de suite aimé le projet et je me suis portée volontaire lors de la création du CCDRR. J'ai pensé qu'il pourrait permettre à notre communauté de se développer ». Aujourd'hui, Aline fait partie intégrante d'une équipe locale formée et équipée pour mener des activités de prévention des catastrophes et d'atténuation à petite échelle, et pour répondre aux catastrophes au niveau communautaire. Aline se souvient s'être précipitée, un après-midi de tempête, dans les maisons les plus endommagées par les vents violents pour aider les familles à sauver ce qui pouvait l'être et à trouver un endroit où se réfugier dans un village voisin. Grâce à son engagement, elle croit fermement que ces épisodes de détresse peuvent être évités, car elle voit à quel point ses concitoyens s'investissent : « j'ai très bon espoir que les dégâts seront moins importants lors de la prochaine saison des pluies », déclare-t-elle.

2.3 RÉSULTATS DES GROUPES D'EFFET TRAVAILLANT PLUS ET MIEUX ENSEMBLE

Au cours de l'année 2023, le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS, le PAM et ONU femme ont renouvelé leur programme pays, opportunité pour le SNU de conduire des consultations synchronisées et d'assurer un ancrage réel avec les résultats stratégiques du Cadre de Coopération

Convergence UNSDCF et nouveaux CPD des agences

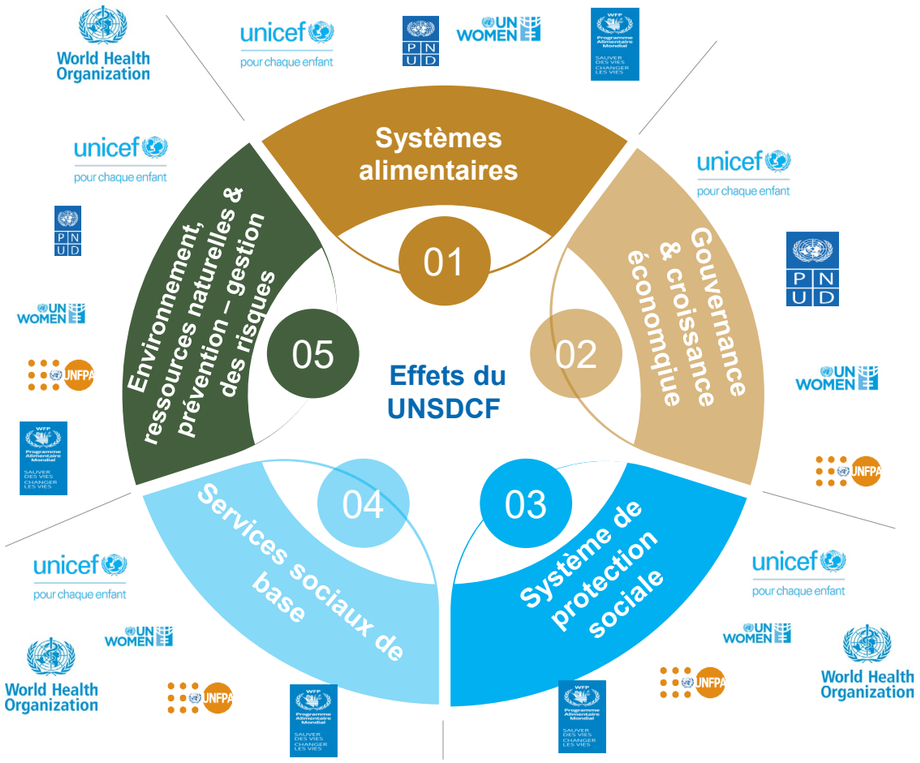

Les interventions des agences sont mises en synergie au niveau des Groupes d'Effets.

Certains programmes seront également mis en œuvre conjointement.

Synergies existantes aussi avec les autres agences: FAO, FIDA, OIM, OMS, ONUSIDA, UNESCO, UNHCR, UNEP, ITU, UNOPS, ECA, ONU-HABITAT, OIT, UNCDF, ONUDI, OHCHR.

La mise en œuvre du cadre de coopération a donné à l'EP l'opportunité de bâtir ensemble une planification conjointe des sous-produits et activités à mettre en œuvre à travers la Plan de travail conjoint 2023-2024.

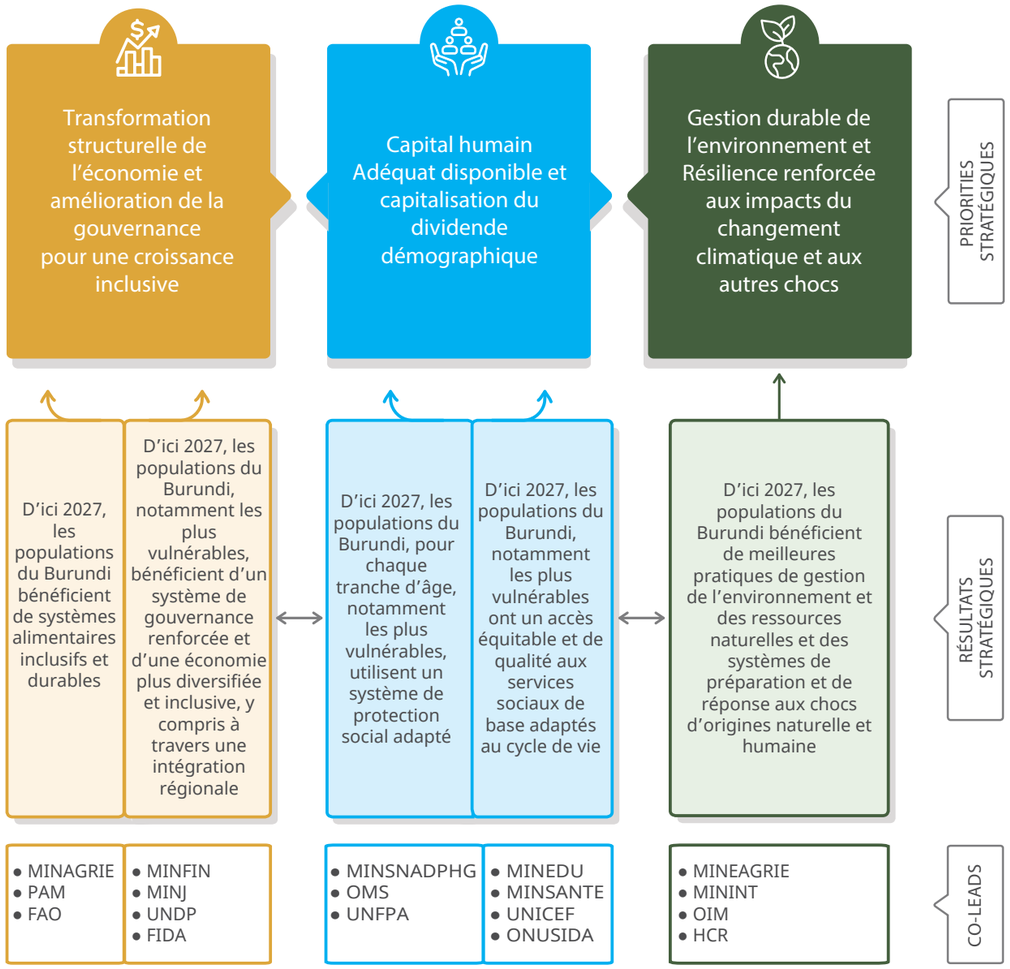

Les différents Groupes ont régulièrement fonctionné et leurs actions ont permis d'apporter de la cohérence dans la planification (PMT), dans le suivi (GISE), dans la mobilisation des ressources (GIP), soutenu par une communication conjointe (GIC).

2.4. APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

2.4.1. Aperçu financier

Stratégie de mobilisation de ressources UNSCDF 2023-2027

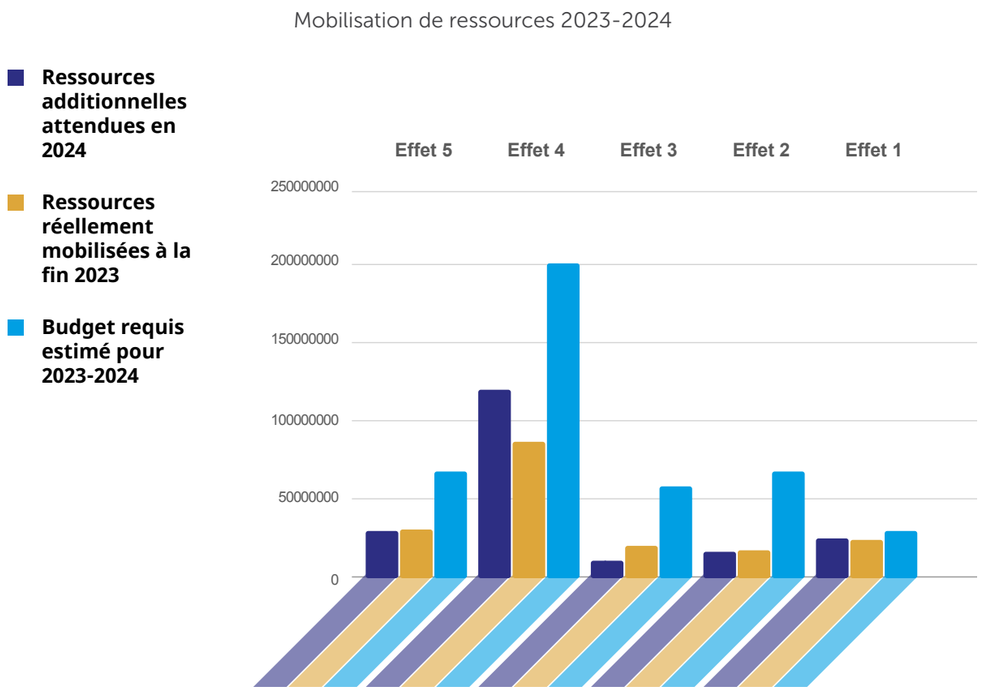

Effets	Budget requis estimé pour 2023-2024	GAP de financement jusqu'en fin 2024
Effet 1	$ 31 998 205	$ 10 049 908
Effet 2	$ 63 272 866	$ 41 919 690
Effet 3	$ 33 901 440	$ 16 035 799
Effet 4	$ 202 760 232	$ 11 756 674
Effet 5	$ 67 831 301	$ $3 801 681

En 2024, une attention particulière sera accordée à la mobilisation de ressources des Effets 2, 3 et 5

2.4.2. Mobilisation des ressources et qualité des financements

Les ressources mobilisées en 2023 pour le financement du cadre de coopération majoritairement orientées vers la réalisation des ODD 1, 2, 3 et 4.

2.4.2. Mobilisation des ressources et qualité des financements

les ressources proviennent majoritairement de :

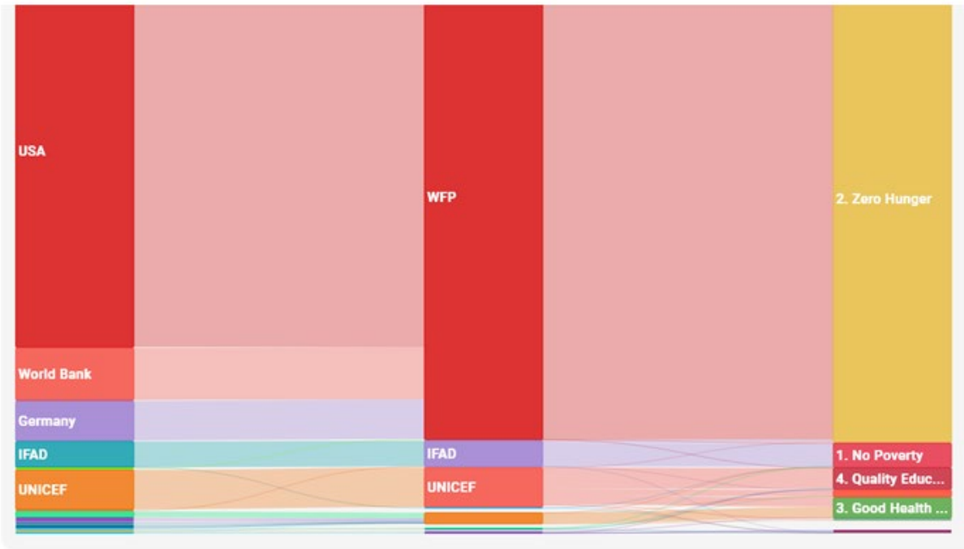

Source : UNINFO Burundi, 2023

Quelques exercices de mobilisation conjointes des ressources

Le SNU a adopté en 2023 une stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources . Cette stratégie mise sur une mobilisation conjointe pour améliorer la couverture des besoins de financement du cadre de coopération.

- Environ $ 11.497.600 Appui au recensement général de la population, agriculture (FAO/BAD – PNUD – CEA – UNFPA- CRS) + $ 5,596,883 supplémentaires attendus (Banque Mondiale et FIDA à confirmer)
- $ 7.630.000 pour le programme conjoint Nutrition (FAO-PAM-UNICEF - Suisse)
- $ 6.000.000 pour le lancement du programme conjoint Droits de l'Homme (UNESCO – HCDH – UNICEF – ONU-Femmes – PNUD – Pays-Bas)
- $ 5.250.000 pour le programme de consolidation paix régionale « Kibira santcuary » (UNCDF – PNUD – UNESCO – PBF – Fondation Cartier)
- $ 4.000.000 pour le lancement du programme conjoint Systèmes alimentaires (ONU-Femmes – PAM – FAO – UNCDF – PNUD - Belgique)

3. LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES POUR 2024

La mise en œuvre du programme de travail des agences au cours de l'année 2023 a permis de tirer quelques leçons pour 2024.

- La convergence des interventions sur les plans programmatique et géographique, a été instrumentale dans les résultats obtenus. Il en est de même pour la mobilisation des fonds qui est facilitée par la mise en commun des efforts.

- La nécessité d'adopter une approche diversifiée pour répondre aux spécificités des groupes bénéficiaires(genre,entrepreneurs,collectivités,...)

- Le renforcement des capacités des femmes à travers les associations à base communautaires contribue à la lutte contre les inégalités

- L'adoption de procédures opérationnelles standardisées (SOP) ou d'outils de collecte de données (exemples : protection de l'enfant, lutte contre la malnutrition) nécessite l'implication des parties prenantes clés tant au niveau national que décentralisé, afin d'assurer une appropriation optimale et exige des investissements pour leur déploiement

- L'utilisation d'approches multisectorielles (Santé, EAH, système alimentaire, protection sociale, éducation) et l'implication de toutes les parties prenantes permet de s'attaquer aux multiples causes de la malnutrition et d'atteindre une couverture plus étendue

- Le plaidoyer et la coordination par le biais d'une interaction régulière avec le Gouvernement, les partenaires et les donateurs ont influencé l'engagement renouvelé du Gouvernement à s'attaquer à toutes les formes de malnutrition et à augmenter le financement national de la vaccination

- Le Gouvernement burundais a montré la volonté politique pour la promotion des droits de l'homme et la collaboration avec les mécanismes des droits de l'homme. Des défis demeurent sur le plan de la gouvernance économique et la jouissance des droits

- Le maintien de la bonne collaboration avec les Institutions publiques (ministère des Finances, Ministères sectoriels, Parlement, Cour des Comptes...) et les autres partenaires au développement est un atout majeur pour la suite de la mise en œuvre du cadre de coopération.

- La proportion du budget de l'Etat allouée aux services sociaux reste en deçà des engagements internationaux

- Malgré tous les efforts déployés pour réduire la malnutrition, le taux de retard de croissance reste l'un des plus élevés au monde. Pour avoir plus d'impact sur la réduction de tous les types de malnutrition, il est nécessaire d'opérer un changement stratégique en mettant l'accent sur une approche systémique et renforcer la contribution d'autres secteurs dans l'agenda de lutte contre la malnutrition.

- La majorité des enfants en situation de handicap demeurent hors du système scolaire. Le développement et l'approbation de la stratégie nationale pour l'éducation inclusive ouvrent une nouvelle voie pour aborder les enfants qui sont parmi les plus difficiles à atteindre, y compris les enfants en situation de handicap.

Perspectives pour 2024

L'Equipe-Pays du SNU au Burundi a eu l'occasion de tirer les leçons de la première année de mise en œuvre du Plan-Cadre et de l'actualisation de son Bilan Commun Pays pour définir une série d'engagements conjoints qui seront initiés ou renforcés en 2024 et pour lesquels des partenariats seront élargis avec d'autres acteurs-clés.

1. Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles et Humaines au Burundi

Le Burundi se place au 3ème rang africain et à la vingtième place mondiale des pays les plus densément peuplés. Au regard du contexte, il est aisé de comprendre comment le capital humain peut influer sur la conduite des activités de développement, la conception et l'exécution des politiques, la formulation de projets bancables et l'accompagnement d'initiatives normatives et opérationnelles des partenaires au développement.

Face au défi rencontré par le Burundi pour la mobilisation d'un capital humain de qualité et en quantité adéquate pour répondre à ses priorités de développement, le Système des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) a entamé un dialogue avec les autorités burundaises et une réflexion de fond qui pourrait déboucher sur un programme multipartenaire d'appui au renforcement des capacités. L'objectif global de ce programme serait de soutenir le Burundi dans l'acquisition et la pérennisation de capacités humaines et institutionnelles adéquates et nécessaires à la mise en œuvre de la vision 2040-2060 et des Objectifs de développement durable.

2. Amélioration de l'environnement des investissements au Burundi

L'étude diagnostique du secteur privé publiée par la Banque Mondiale en 2022 indique que le secteur privé national burundais affiche une dynamique positive, mais sa croissance est entravée par un environnement des affaires difficile. Des progrès rapides sont possibles au Burundi, comme en témoignent les améliorations significatives de la réglementation des affaires.

Le Gouvernement s'est engagé à diverses occasion à renouveler l'effort de réformes et à améliorer la mise en œuvre des politiques adoptées en faveur du secteur privé et il s'agira pour le SNU et ses partenaires de soutenir cet engagement. Le SNU a prévu renforcer les capacités techniques des institutions publiques, pour d'une part promouvoir la mise en place par l'Etat des infrastructures d'appui à la production, et d'autre part tirer profit des opportunités offertes par l'économie verte et l'économie bleue. Il est également prévu que le SNU accompagne le Gouvernement du Burundi dans ses efforts d'amélioration de l'environnement des affaires.

3. Renforcement des capacités dans la gestion des questions d'environnement et changement climatique, et une amélioration des financements multilatéraux et privés « verts »

Les catastrophes naturelles auxquelles le Burundi a fait face au cours de ces dernières années ont accentué la précarité des communautés et des ménages, notamment pour les groupes déjà en situation de vulnérabilité ou de marginalisation, comme les déplacés internes, les réfugiés, les retournés, les membres de la communauté Batwa, les enfants et adolescents, les femmes et les filles, les personnes âgées et les personnes vivant avec handicap.

Le SNU doit continuer à appuyer les institutions jouant un rôle-clé pour la prévention et la gestion des chocs, au travers de la mise en place de systèmes d'alerte précoce opérationnels et en renforçant les mécanismes de prévention ; de gestion et de coordination.

En outre, il apparait que le Burundi éprouve de nombreuses difficultés à profiter de la finance climatique et/ou de la finance verte. Contrairement à d'autres nations au potentiel écologique et aux difficultés climatiques similaires à ceux du Burundi, le pays attire très peu de fonds publics ou privés pour des projets verts/climatiques d'envergure. L'objectif d'une initiative multipartenaire serait de faciliter l'accès du Burundi aux financements multilatéraux et privés sur la résilience ou l'adaptation aux changements climatiques et à la protection de la biodiversité.

4. Couverture sanitaire universelle et initiative Education +

Le Gouvernement du Burundi consent d'importants efforts pour augmenter la part du budget de l'Etat consacrée à la santé, mais le financement de la santé reste fortement dépendant des ressources extérieures. Un dialogue de haut niveau sur le financement de la santé au Burundi a été initié pour finaliser et valider la stratégie de financement de la santé, en vue de la mise en place de la couverture sanitaire universelle et de l'instauration d'une loi permettant au Burundi de disposer d'un système de financement de la santé efficace, efficient et pérenne pour atteindre les objectifs de couverture sanitaire universelle au Burundi qui favorise un accès équitable aux soins et services de santé essentiels de qualité pour toute la population vivant au Burundi sans difficultés financières. Il est donc impérieux que le SNU accompagne le Gouvernement du Burundi dans ses efforts accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle.

En outre, au travers de la promotion de l'initiative Education + déjà mise en œuvre par le SNU dans plusieurs pays africain, l'Equipe-Pays du SNU au Burundi accordera une attention particulière au soutien à l'accès universel à la sa santé et aux droits sexuels et reproductifs et à l'accès à l'éducation sexuelle complète pour accompagner les enfants et adolescents, en particulier les filles dans leur achèvement de l'éducation secondaire et à une transition réussie de l'école vers l'emploi et l'autonomisation.

5. Appui au système statistique national

Malgré l'amélioration générale de la coordination et de l'engagement avec les parties prenantes du Système de Statistiques National, le Gouvernement n'a pas alloué suffisamment de ressources aux interventions statistiques. Plusieurs partenaires de développement ont offert un soutien technique et financier varié à la mise en œuvre du PNSD II et même du PNDS 3, mais souvent ponctuel et insuffisamment durable, ce qui a parfois conduit à une fragmentation du soutien, du financement de projets isolés, conduisant à une duplication des efforts de soutien au SNRS. De plus, les mécanismes de coordination existants n'ont pas été élargis et mis à jour pour couvrir toutes les formes de données et tous les types de producteurs et d'utilisateurs de données, en particulier dans un contexte d'évolution permanente marquée par l'apparition du big data.

Une initiative conjointe (Gouvernement, SNU et Partenaires techniques et financiers) contribuerait à lever un certain nombre de contraintes qui pèsent sur le Système Statistique National, à soutenir le recensement général de la population, de l'agriculture élevage et de l'habitat et à améliorer les capacités nationales à générer de l'information factuelle pour la prise de décision, en assurant la coordination des efforts pour collecter, traiter, analyser, publier, diffuser et archiver les données fiables dans un cadre inclusif et durable, et cela pour renseigner de manière efficace les indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PND, du Plan cadre de coopération et des progrès réalisés vers l'atteinte des ODD et de l'Agenda 2063.

6. Promotion de la gouvernance et de l'état de droit

Lors de sa prise de fonction le 18 juin 2020, le Président Evariste Ndayishimiye avait mis en avant la question de la bonne gouvernance parmi les six priorités de son mandat. Durant les trois années écoulées, il a pris des mesures d'envergure diversifiée, y compris la révocation de magistrats accusés de corruption et la condamnation de certains hauts fonctionnaires compromis. Toutefois, un changement notable et un impact à long terme requièrent une réforme profonde du système de gouvernance dont certains des principaux éléments sont la justice, les élections, l'Administration, y compris l'Administration locale.

L'ampleur des défis dans ce domaine appelle une mutualisation des efforts de l'ensemble du système des Nations Unies au Burundi, notamment sous la forme d'un programme multisectoriel de promotion de la gouvernance et de l'état de droit.

7. Accompagnement à l'opérationnalisation des Solutions Durables

Dans les situations de personnes en déplacement forcés au Burundi (rapatriés, réfugiés et sinistrés climatiques), il est important de soutenir une opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Réintégration Socio-Economique Durables des personnes Sinistrées et d'Inclusion des Batwa au Burundi 2023-2027. Les programmes de réinstallation durable devraient s'appuyer sur le besoin de rendre les sites de relocalisation adéquats/appropriés pour ne pas engendrer de futures vulnérabilités, en prenant en compte le « do no harm » (agir sans nuire); la nécessité d'impliquer les communautés concernées dans le choix des sites de relocalisation pour prévenir les frustrations et accroître la collaboration dans la réponse ; ainsi que d'accompagner la relocalisation de mise en place d'opportunités économiques permettant à ces communautés une relance rapide de leur autonomisation financière.

UN Office, Q INSS , Avenue des Patriotes,
Bujumbura, Burundi
burundi.un.org